

## I

(Actes pris en application des traités CE/Euratom dont la publication est obligatoire)

## RÈGLEMENTS

## RÈGLEMENT (CE) N° 1392/2007 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 13 novembre 2007

modifiant le règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil en ce qui concerne la transmission des données de comptabilité nationale

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 285, paragraphe 1,

vu la proposition de la Commission,

vu l'avis de la Banque centrale européenne <sup>(1)</sup>,

statuant conformément à la procédure visée à l'article 251 du traité <sup>(2)</sup>,

considérant ce qui suit:

(1) Le règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans la Communauté <sup>(3)</sup> fixe le cadre de référence pour les normes, définitions, classifications et règles comptables communes applicables à l'établissement des comptes des États membres conformément aux exigences statistiques de la Communauté, dans le but d'obtenir des résultats comparables entre les États membres. Le système européen des comptes de 1995, tel qu'il a été mis en place par ledit règlement, est dénommé «SEC 95».

(2) Un ensemble complet de données de comptabilité nationale comparables et pertinentes, transmises à temps, est nécessaire pour la conduite de la politique monétaire au sein de l'Union économique et monétaire (UEM), pour la coordination efficace des politiques économiques ainsi qu'aux fins des politiques structurelles et macro-économiques.

(3) L'annexe B du règlement (CE) n° 2223/96 prévoit un ensemble de tableaux de données de comptabilité nationale qui doivent être transmis dans certains délais pour les besoins des Communautés. En outre, les règlements suivants disposent qu'un ensemble de données supplémentaires doit être transmis à la Commission: le règlement (CE) n° 264/2000 de la Commission du 3 février 2000 portant application du règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil et relatif aux statistiques infra-annuelles de finances publiques <sup>(4)</sup>, le règlement (CE) n° 1221/2002 du Parlement européen et du Conseil du 10 juin 2002 sur les comptes trimestriels non financiers des administrations publiques <sup>(5)</sup>, le règlement (CE) n° 501/2004 du Parlement européen et du Conseil du 10 mars 2004 sur les comptes financiers trimestriels des administrations publiques <sup>(6)</sup>, le règlement (CE) n° 1222/2004 du Conseil du 28 juin 2004 concernant l'élaboration et la transmission de données sur la dette publique trimestrielle <sup>(7)</sup> et le règlement (CE) n° 1161/2005 du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005 relatif à l'établissement des comptes non financiers trimestriels par secteur institutionnel <sup>(8)</sup>. Le présent règlement ne couvre pas les données prévues dans ces règlements, mais, au total, l'ensemble des tableaux et des données prévus par les six règlements visés dans le présent considérant constitue le programme complet de transmission des données de comptabilité nationale.

<sup>(1)</sup> JO C 55 du 7.3.2006, p. 61.

<sup>(2)</sup> Avis du Parlement européen du 25 avril 2007 (non encore paru au Journal officiel) et décision du Conseil du 22 octobre 2007.

<sup>(3)</sup> JO L 310 du 30.11.1996, p. 1. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1267/2003 du Parlement européen et du Conseil (JO L 180 du 18.7.2003, p. 1).

<sup>(4)</sup> JO L 29 du 4.2.2000, p. 4.

<sup>(5)</sup> JO L 179 du 9.7.2002, p. 1.

<sup>(6)</sup> JO L 81 du 19.3.2004, p. 1.

<sup>(7)</sup> JO L 233 du 2.7.2004, p. 1.

<sup>(8)</sup> JO L 191 du 22.7.2005, p. 22.

- (4) Il convient de mettre à jour le programme de transmission des données de comptabilité nationale afin de tenir compte de l'évolution des besoins des utilisateurs ainsi que des nouvelles priorités politiques et du développement de nouvelles activités économiques au sein de l'Union européenne.
- (5) Le programme de transmission des données de comptabilité nationale devrait prendre en considération les mutations politiques et statistiques fondamentales qui sont intervenues dans certains États membres durant les périodes de référence du programme.
- (6) Le rapport d'étape du comité économique et financier sur les obligations en matière d'information dans le cadre de l'UEM, du 25 mai 2004, approuvé par le Conseil le 2 juin 2004, a souligné la nécessité de modifier le programme de transmission afin de remplir les exigences du plan d'action concernant l'UEM et de la stratégie de Lisbonne.
- (7) Une base statistique solide sur la composition des budgets publics revêt une importance capitale pour la conduite de réformes économiques conformément à la stratégie de Lisbonne, et la transmission de données concernant la santé, l'éducation et la protection sociale serait utile à sa réalisation. La communication de telles données devrait devenir obligatoire après une phase de transmission sur une base volontaire.
- (8) Étant donné que l'objectif du présent règlement, à savoir la création de normes statistiques communes qui permettent la production de données de comptabilité nationale harmonisées, ne peut pas être réalisé de manière suffisante par les États membres et peut donc être mieux réalisé au niveau

communautaire, la Communauté peut prendre des mesures, conformément au principe de subsidiarité consacré à l'article 5 du traité. Conformément au principe de proportionnalité tel qu'énoncé audit article, le présent règlement n'excède pas ce qui est nécessaire pour atteindre cet objectif.

- (9) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité du programme statistique (CPS) et du comité des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements (CMFB),

ONT ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

À l'article 3 du règlement (CE) n° 2223/96, le paragraphe 1 est remplacé par le texte suivant:

«1. Les États membres transmettent à la Commission (Eurostat) les comptes et les tableaux qui figurent à l'annexe B, dans les délais prescrits pour chaque tableau, sous réserve des dérogations prévues par ladite annexe.»

*Article 2*

L'annexe B du règlement (CE) n° 2223/96 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

*Article 3*

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Strasbourg, le 13 novembre 2007.

*Par le Parlement européen*  
*Le président*  
H.-G. PÖTTERING

*Par le Conseil*  
*Le président*  
M. LOBO ANTUNES

## ANNEXE

## «ANNEXE B

## PROGRAMME DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE COMPTABILITÉ NATIONALE

## Récapitulatif des tableaux

Tableau n°	Libellé	Délai t + mois (jours le cas échéant)	Première transmission	Période couverte (*)
1	Principaux agrégats, annuel	70 jours	2007	1990 (à partir de)
			2008	1980-1989
1	Principaux agrégats, trimestriel	70 jours	2007	1990 T1 (à partir de)
2	Principaux agrégats des administrations publiques	3/9	2007	1995 (à partir de)
3	Tableaux par branche d'activité	9/21	2007	1990 (à partir de)
			2008	1980-1989
5	Dépense de consommation finale des ménages par fonction	9	2007	1990 (à partir de)
			2008	1980-1989
6	Comptes financiers par secteur institutionnel (opérations)	9	2007	1995 (à partir de)
7	Comptes de patrimoine financier	9	2007	1995 (à partir de)
8	Comptes non financiers par secteur institutionnel, annuel	9	2007	1995 (à partir de)
9	Impôts et cotisations sociales, tableaux détaillés	9	2007	1995 (à partir de)
10	Tableaux par branche d'activité et par région, NUTS II	24	2007	1995 (à partir de)
11	Dépenses des administrations publiques par fonction	12	2007	1995 (à partir de)
12	Tableaux par branche d'activité et par région, NUTS III	24	2007	1995 (à partir de)
13	Comptes des ménages par région, NUTS II	24	2007	1995 (à partir de)
15	Tableau des ressources aux prix de base, y compris passage aux prix d'acquisition, A60 × P60	36	2007	2000 (à partir de)
16	Tableau des emplois aux prix d'acquisition, A60 × P60	36	2007	2000 (à partir de)
17	Tableau entrées-sorties symétrique aux prix de base, P60 × P60, quinquennal	36	2008	2000 (à partir de)
18	Tableau entrées-sorties symétrique pour la production intérieure aux prix de base, P60 × P60, quinquennal	36	2008	2000 (à partir de)
19	Tableau entrées-sorties symétrique pour les importations aux prix de base P60 × P60, quinquennal	36	2008	2000 (à partir de)
20	Tableau croisé des actifs fixes par branche d'activité et par produit, A17 × AN_F6 <sup>t</sup> , annuel	24	2007	2000 (à partir de)
22	Tableau croisé de la formation brute de capital fixe par branche d'activité et par produit, A17 × AN_F6 <sup>t</sup> , annuel	24	2007	1995 (à partir de)
26	Bilan des actifs non financiers	24	2007	1995 (à partir de)

t = Période de référence (année ou trimestre).

(\*) Applicable à l'ensemble du tableau, à l'exception des postes sélectionnés (voir détails des tableaux).

Tableau 1 — Principaux agrégats — exercices trimestriel <sup>(1)</sup> et annuel

Code	Liste des variables	Ventilation <sup>(2)</sup>	Prix courants	Prix de l'année précédente et volumes chaînés
<b>Valeur ajoutée et produit intérieur brut</b>				
B.1g	1. Valeur ajoutée brute aux prix de base	A6 <sup>†</sup>	x	x
D.21	2. a) Impôts sur les produits <sup>(3)</sup>		x	x
D.31	b) Subventions sur les produits <sup>(3)</sup>		x	x
B.1*g	3. Produit intérieur brut aux prix du marché		x	x
<b>Emplois du produit intérieur brut</b>				
P.3	4. Dépense totale de consommation finale		x	x
P.3	5. a) Dépense de consommation finale des ménages (concept intérieur)	Durabilité <sup>(4)</sup>	x	x
P.3	b) Dépense de consommation finale des ménages (concept national)		x	x
P.3	6. Dépense de consommation finale des ISBL au service des ménages		x	x
P.3	7. Dépense de consommation finale des administrations publiques		x	x
P.31	a) Dépense de consommation individuelle		x	x
P.32	b) Dépense de consommation collective		x	x
P.4	8. Consommation finale effective des ménages		x	x
P41	a) Consommation individuelle effective		x	x
P.5	9. Formation brute de capital		x	x
P.51	a) Formation brute de capital fixe	AN_F6 <sup>(5)</sup>	x	x
P.52	b) Variations des stocks		x	x <sup>(6)</sup>
P.53	c) Acquisitions moins cessions d'objets de valeur		x	x <sup>(6)</sup>
P.6	10. Exportations de biens (fab) et services		x	x
P.61	a) Biens		x	x
P.62	b) Services		x	x
	États membres de l'Union européenne et institutions de l'Union européenne <sup>(7)</sup>		x	x
	États membres de l'Union européenne <sup>(7)</sup>		x	x
	Membres de l'UEM <sup>(7)</sup>		x	x
	Institutions de l'Union européenne <sup>(7)</sup> <sup>(8)</sup>		x	x
	Pays tiers et organisations internationales <sup>(7)</sup>		x	x
P.7	11. Importations de biens (fab) et services		x	x
P.71	a) Biens		x	x
P.72	b) Services		x	x
	États membres de l'Union européenne et Institutions de l'Union européenne <sup>(7)</sup>		x	x
	États membres de l'Union européenne <sup>(7)</sup>		x	x
	Membres de l'UEM <sup>(7)</sup>		x	x
	Institutions de l'Union européenne <sup>(7)</sup> <sup>(8)</sup>		x	x
	Pays tiers et organisations internationales <sup>(7)</sup>		x	x
B.11	12. Solde des échanges extérieurs de biens et services		x	x

Code	Liste des variables	Ventilation (2)	Prix courants	Prix de l'année précédente et volumes chaînés
<b>Revenu, épargne et capacité (+)/besoin (-) de financement</b>				
B.2g + B.3g	13. Excédent d'exploitation brut et revenu mixte		x	
D.2	14. Impôts sur la production et les importations		x	
D.3	15. Subventions sur la production et les importations		x	
D.1_D.4	16. a) Revenu primaire à recevoir du reste du monde		x	(x)
D.1_D.4	b) Revenu primaire à payer au reste du monde		x	(x)
B.5*g	17. Revenu national brut aux prix du marché		x	(x)
K.1	18. Consommation de capital fixe		x	x
B.5*n	19. Revenu national net aux prix du marché		x	(x)
D.5, D.6, D.7	20. a) Transferts courants à recevoir du reste du monde		x	(x)
D.5, D.6, D.7	b) Transferts courants à payer au reste du monde		x	(x)
B.6n	21. a) Revenu net disponible		x	(x)
B.6g	b) Revenu brut disponible		x	(x)
D.8	22. Ajustements pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension		x	(x)
B.8n	23. Épargne nationale nette		x	
D.9	24. a) Transferts en capital à recevoir du reste du monde		x	
D.9	b) Transferts en capital à payer au reste du monde		x	
K.2	25. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers nsur les produits		x	
B.9	26. Capacité (+)/besoin (-) de financement		x	
<b>Population, emploi, rémunérations des salariés</b>				
	27. Données sur la population et l'emploi			
	a) Population totale (en milliers)			
	b) Chômeurs (en milliers) (8)			
	c) Emploi dans les unités de production résidentes (milliers de personnes employées, milliers d'heures travaillées et milliers d'emplois (8)) et emploi des résidents (milliers de personnes)	A6† (9)		
	d) travailleurs indépendants	A6† (9)		
	e) salariés	A6† (9)		
D.1	28. Rémunération des salariés travaillant dans des unités de production résidentes et rémunération des salariés résidents	A6† (9)	x	
D.11	a) Salaires et traitements bruts	A6† (9)	x	

(x) En termes réels.

A6† NACE A6, y compris "dont secteur manufacturier". Rétrapolations pour le secteur manufacturier à partir de 1990.

(1) Les données trimestrielles doivent être fournies, d'une part, non corrigées et, d'autre part, corrigées des variations saisonnières et de la variation du nombre de jours ouvrables. Le produit intérieur brut (B.1\*g) et la valeur ajoutée brute totale (B.1g) doivent aussi être fournis corrigés de la variation du nombre de jours ouvrables. La fourniture d'autres agrégats corrigés de la variation du nombre de jours ouvrables est facultative.

(2) Économie totale, si aucune ventilation n'est indiquée.

(3) Ventilation entre impôts et subventions pour les comptes trimestriels à titre facultatif.

(4) Ventilation par durabilité pour les comptes annuels: biens durables, biens semi-durables, biens non durables, services.

Ventilation par durabilité pour les comptes trimestriels: biens durables et autres.

Rétrapolations à partir de 1990.

- (<sup>5</sup>) AN\_F6: Ventilation des actifs fixes
- AN1111 logements
  - AN1112 autres bâtiments et ouvrages de génie civil
  - AN11131 matériels de transport
  - AN11132 autres machines et équipements
  - AN1114 actifs cultivés
  - AN112 actifs fixes incorporels
- (<sup>6</sup>) Uniquement en prix de l'année précédente.
- (7) Les données (prix courants et prix constants) à fournir pour les périodes de référence postérieures à 2006 doivent refléter les compositions de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période mentionnée dans le tableau. Seuls les pays qui étaient membres de l'UEM pendant la période de référence sont tenus de fournir une ventilation de l'UEM; pour les pays qui n'en étaient pas membres, la ventilation est facultative.
- Rétropolations (agrégats en prix courants, périodes de référence allant jusqu'à 2006 inclus):
- a) À fournir par tous les États membres qui, en 2006, étaient membres de l'Union européenne, mais pas membres de l'UEM: 2002-2006: total/UE 25/institutions de l'Union européenne (facultatif)/pays tiers et organisations internationales.
- b) À fournir par tous les États membres qui, en 2006, étaient membres de l'UEM: 1999-2001: total/UEM 12  
2002-2006: total/UEM 12/UE 25/institutions de l'Union européenne (facultatif)/pays tiers et organisations internationales  
UEM 12 = Union économique et monétaire à 12 États membres comme au 1.1.2001.
- Pour les pays qui adhéreront à l'Union européenne et à l'UEM:
- Tout pays adhérant à l'Union européenne au cours de l'année t postérieure à 2006 devra fournir des rétropolations (en prix courants) à partir de t-2 concernant les opérations avec l'Union européenne (telle que composée avant l'élargissement de l'Union européenne).
  - Tout pays adhérant à l'UEM au cours de l'année t postérieure à 2006 devra fournir des rétropolations (en prix courants) à partir de t-2 concernant les opérations avec l'UEM (telle que composée avant l'élargissement de l'UEM).
- (<sup>8</sup>) Facultatif.
- (<sup>9</sup>) A6<sup>†</sup> uniquement pour l'emploi total, les travailleurs indépendants et les salariés des unités de production résidentes.

Tableau 2 — Principaux agrégats des administrations publiques

Code	Opération	Secteurs et sous-secteurs ( <sup>1</sup> ) ( <sup>2</sup> )
P.1	Production	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.11 + P.12	— Production marchande et production pour usage final propre	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.13	— Autre production non marchande	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.131	Paiements pour autre production non marchande	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.132	Autre production non marchande, autres	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.11 + P.12 + P.131	Production marchande, production pour usage final propre et paiements pour autre production non marchande	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.2	Consommation intermédiaire	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.1g	Valeur ajoutée brute	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
K.1	Consommation de capital fixe	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.1n	Valeur ajoutée nette	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.1	Rémunération des salariés à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.29	Autres impôts sur la production à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.39	Autres subventions sur la production à recevoir	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.2n	Excédents nets d'exploitation	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.2	Impôts sur la production et les importations à recevoir	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.4	Revenus de la propriété à recevoir ( <sup>2</sup> )	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314

Code	Opération	Secteurs et sous-secteurs <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>
D.3	Subventions à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.4	Revenu de la propriété à payer <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.4_S.1311	dont revenus à payer au sous-secteur de l'administration centrale (S.1311)	S.1312, S.1313, S.1314
D.4_S.1312	dont revenus à payer au sous-secteur des administrations d'États fédérés (S.1312)	S.1311, S.1313, S.1314
D.4_S.1313	dont revenus à payer au sous-secteur des administrations locales (S.1313)	S.1311, S.1312, S.1314
D.4_S.13.14	dont revenus à payer au sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314)	S.1311, S.1312, S.1313
D. 41	— Intérêts à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.42 + D.43 + D.44 + D.45	— Autre revenu de la propriété à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.5n	Solde des revenus primaires, net	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.5	Impôts courants sur le revenu et le patrimoine à recevoir	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.61	Cotisations sociales à recevoir	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.611	— Cotisations sociales effectives	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.612	— Cotisations sociales imputées	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.7	Autres transferts courants à recevoir <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.5	Impôts courants sur le revenu et le patrimoine à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.6311 + D.63121 + D.63131	Transferts sociaux en nature liés aux dépenses sur les produits fournis aux ménages via les producteurs du marché à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.62 + D.6311 + D.63121 + D.63131	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature liés aux dépenses sur les produits fournis aux ménages via les producteurs du marché à payer	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.7	Autres transferts courants à payer <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.7_S.1311	dont transferts à payer au sous-secteur de l'administration centrale (S.1311)	S.1312, S.1313, S.1314
D.7_S.1312	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations d'États fédérés (S.1312)	S.1311, S.1313, S.1314
D.7_S.1313	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations locales (S.1313)	S.1311, S.1312, S.1314
D.7_S.13.14	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314)	S.1311, S.1312, S.1313
B.6n	Revenu net disponible	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.3	Dépense de consommation finale	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.31	— Dépense de consommation individuelle	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.32	— Dépense de consommation collective	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314

Code	Opération	Secteurs et sous-secteurs <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>
D.8	Ajustement pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.8g	Épargne brute	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.8n	Épargne nette	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.9	Transferts en capital à recevoir <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.91	— Impôts en capital	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.92 + D.99	— Autres transferts en capital et aides à l'investissement à recevoir	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.9	Transferts en capital à payer <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.9_S.1311	dont transferts à payer au sous-secteur de l'administration centrale (S.1311)	S.1312, S.1313, S.1314
D.9_S.1312	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations d'États fédérés (S.1312)	S.1311, S.1313, S.1314
D.9_S.1313	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations locales (S.1313)	S.1311, S.1312, S.1314
D.9_S.1314	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314)	S.1311, S.1312, S.1313
P.5	Formation de capital brut	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.51	— Formation brute de capital fixe	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.52 + P.53	— Variations des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
K2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.5 + K.2	Formation de capital brut et acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
B.9	Capacité (+)/besoin (-) de financement net(te)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
TE	Dépenses totales	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
TR	Revenu total	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.995	Transferts en capital des administrations publiques vers les secteurs concernés correspondant à des impôts et cotisations sociales notifiées mais non susceptibles d'être perçus <sup>(3)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
EDP_D41	Intérêt y compris flux sur swaps et FRAs	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
EDP_B9	Capacité (+)/besoin de financement sous la procédure de déficit excessif (EDP)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314

(1) Ventilation des sous-secteurs des administrations publiques:

- S.13 Administrations publiques
- S.1311 Administration centrale
- S.1312 Administrations d'États fédérés
- S.1313 Administrations locales
- S.1314 Administrations de sécurité sociale

(2) Les données du secteur S.13 correspondent à la somme des données des sous-secteurs, à l'exclusion des postes D.4, D.7 et de D.9 (et de leurs sous-postes) pour lesquels il y a lieu de consolider les sous-secteurs (avec des informations de contrepartie).

Les données des sous-secteurs S.1312, S.1313 et S.1314 sont fournies à titre facultatif pour la transmission t + 3 en ce qui concerne la dernière année transmise.

Les réropolations des sous-secteurs S.1311, S.1312, S.1313 et S.1314 ainsi que les informations de contrepartie des postes D.4, D.7 et D.9 commencent à partir de 1995.

(3) Ventilation par sous-secteurs de réception à titre facultatif.

Tableau 3 — Tableaux par branche d'activité

Code	Liste des variables	Ventilation (1) (2)	Prix courants	Prix de l'année précédente et volumes chaînés
<b>Production</b>				
P.1	1. Production aux prix de base par branche d'activité	A31/A60	x	
P.2	2. Consommation intermédiaire aux prix d'acquisition par branche d'activité	A31/A60	x	
B.1g	3. Valeur ajoutée brute aux prix de base par branche d'activité	A31/A60	x	x
K.1	4. Consommation de capital fixe par branche d'activité	A31/A60	x	x
B.2n + B.3n	5. Excédent net d'exploitation et revenu mixte net	A31/A60	x	
D.29 – D.39	6. Autres impôts moins autres subventions sur la production	A31/A60	x	
<b>Formation de capital</b>				
P.5	5. Formation brute de capital par branche d'activité (3)	A6	x	x
P.51	a) Formation brute de capital fixe par branche d'activité	A31/A60	x	x
	Ventilation par actif fixe AN_F6 <sup>1</sup>		x	x
	dont logements et autres bâtiments et ouvrages de génie civil	A31/A60	x	x
P.52 + P.53	b) Variations des stocks plus acquisitions moins cessions d'objets de valeur par branche d'activité (3)	A6	x	x (4)
	dont variation des stocks (5)		x	x (4)
P.53	dont acquisitions moins cessions d'objets de valeur (5)		x	x (4)
<b>Emploi et rémunération des salariés</b>				
D.1	6. Emploi par branche d'activité [milliers de personnes, milliers d'heures travaillées (6) et milliers d'emplois (5)]	A31/A60		
	a) les travailleurs indépendants par branche d'activité	A31/A60		
	b) salariés par branche d'activité	A31/A60		
	dont secteur des administrations publiques (S.13) (7)			
	dont autres secteurs (S.11 + S.12 + S.14 + S.15) (7)			
D.1	7. Rémunération des salariés par branche d'activité	A31/A60	x	
D.11	a) Salaires et traitements par branche d'activité	A31/A60	x	

AN\_F6<sup>1</sup>: Ventilation des actifs fixes:

- AN1111 logements
- AN1112 autres bâtiments et ouvrages de génie civil
- AN11131 matériel de transport
- AN11132 autres machines et équipements
- dont: AN111321 matériel et équipement de bureau
- AN111322 matériel de radio, télévision et communication
- AN1114 actifs cultivés
- AN112 actifs fixes incorporels
- dont: AN1122 logiciel informatique

(1) Économie totale si aucune ventilation n'est indiquée.

(2) A6/A31: délai de transmission t + 9 mois. Rétrapolations à partir de 1980.  
A60: délai de transmission t + 21 mois. Rétrapolations à partir de 1990.

(3) A31/A60 facultatif.

(4) Uniquement en prix de l'année précédente.

(5) Facultatif.

(6) Rétrapolations pour les heures travaillées:

- à partir de 1990: A31 obligatoire, A60 facultatif;
- avant 1990: A6 obligatoire, A31 facultatif.

(7) Uniquement nombre de personnes; rétrapolations à partir de 1995.

Tableau 5 — Dépense de consommation finale des ménages

Code	Liste des variables	Ventilation	Prix courants	Prix de l'année précédente et volumes chaînés
P.3	1. Dépense de consommation finale des ménages par fonction	Groupes COICOP	x	x
P.3	2. Dépense de consommation finale des ménages résidant et non résidant sur le territoire économique		x	x
P.33	3. Dépense de consommation finale des ménages résidant dans le reste du monde.		x	x
P.34	4. Dépense de consommation finale des ménages non résidant sur le territoire économique.		x	x
P.3	5. Dépense de consommation finale des ménages résidant sur le territoire économique et à l'étranger.		x	x

Tableau 6 — Comptes financiers par secteur

[Opérations, autres variations de volume et comptes de réévaluation — consolidés et non-consolidés — et informations de contrepartie (\*)]

		Économie totale	Institutions non financières	Institutions financières, tous sous-secteurs compris <sup>(1)</sup>	Administrations publiques, tous sous-secteurs compris <sup>(2)</sup>	Ménages et ISBL au service des ménages <sup>(3)</sup>	Reste du monde, tous sous-secteurs compris <sup>(4)</sup>
Opérations/Variations de volume (**)/réévaluation de d'instruments financiers (**)	SEC	S.1	S.11	S.12	S.13	S.14 + S.15	S.2
Actifs financiers	F. A	x	x	x	x	x	x
Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	F.1	x	x	x	x	x	x
Or monétaire	F.11	x	x	x	x	x	x
DTS	F.12	x	x	x	x	x	x
Numéraire et dépôts	F.2	x	x	x	x	x	x
Numéraire	F.21	x	x	x	x	x	x
Dépôts transférables	F.22	x	x	x	x	x	x
Autres dépôts	F.29	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions	F.3	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	F.33	x	x	x	x	x	x
Titres à court terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	F.331	x	x	x	x	x	x
Titres à long terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	F.332	x	x	x	x	x	x
Produits financiers dérivés	F.34	x	x	x	x	x	x

		Économie totale	Institutions non financières	Institutions financières, tous sous-secteurs compris <sup>(1)</sup>	Administrations publiques, tous sous-secteurs compris <sup>(2)</sup>	Ménages et ISBL au service des ménages <sup>(3)</sup>	Reste du monde, tous sous-secteurs compris <sup>(4)</sup>
Crédits	F.4	x	x	x	x	x	x
Crédits à court terme	F.41	x	x	x	x	x	x
Crédits à long terme	F.42	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations	F.5	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations, à l'exclusion des parts d'organismes de placement collectif	F.51	x	x	x	x	x	x
Actions cotées	F.511	x	x	x	x	x	x
Actions non cotées	F.512	x	x	x	x	x	x
Autres participations	F.513	x	x	x	x	x	x
Parts d'organismes de placement collectifs	F.52	x	x	x	x	x	x
Provisions techniques d'assurances	F.6	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie et sur les fonds de pension	F.61	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie	F.611	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les fonds de pension	F.612	x	x	x	x	x	x
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	F.62	x	x	x	x	x	x
Autres comptes à recevoir	F.7	x	x	x	x	x	x
Crédits commerciaux et avances	F.71	x	x	x	x	x	x
Autres	F.79	x	x	x	x	x	x
Passif	F. L	x	x	x	x	x	x
Numéraire et dépôts	F.2	x	x	x	x	x	x
Numéraire	F.21	x	x	x	x	x	x
Dépôts transférables	F.22	x	x	x	x	x	x
Autres dépôts	F.29	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions	F.3	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	F.33	x	x	x	x	x	x
Titres à court terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	F.331	x	x	x	x	x	x
Titres à long terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	F.332	x	x	x	x	x	x
Produits financiers dérivés	F.34	x	x	x	x	x	x

		Économie totale	Institutions non financières	Institutions financières, tous sous-secteurs compris <sup>(1)</sup>	Administrations publiques, tous sous-secteurs compris <sup>(2)</sup>	Ménages et ISBL au service des ménages <sup>(3)</sup>	Reste du monde, tous sous-secteurs compris <sup>(4)</sup>
Crédits	F.4	x	x	x	x	x	x
Crédits à court terme	F.41	x	x	x	x	x	x
Crédits à long terme	F.42	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations	F.5	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations, à l'exclusion des parts d'organismes de placement collectifs	F.51	x	x	x	x	x	x
Actions cotées	F.511	x	x	x	x	x	x
Actions non cotées	F.512	x	x	x	x	x	x
Autres participations	F.513	x	x	x	x	x	x
Parts d'organismes de placement collectifs	F.52	x	x	x	x	x	x
Provisions techniques d'assurances	F.6	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie et sur les fonds de pension.	F.61	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie	F.611	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages et sur les fonds de pension	F.612	x	x	x	x	x	x
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	F.62	x	x	x	x	x	x
Autres comptes à payer	F.7	x	x	x	x	x	x
Crédits commerciaux et avances	F.71	x	x	x	x	x	x
Autres	F.79	x	x	x	x	x	x
Acquisition nette d'actifs financiers <sup>(5)</sup>	F. A	x	x	x	x	x	x
Passifs nets en cours <sup>(5)</sup>	F. L	x	x	x	x	x	x
Opérations financières nettes <sup>(5)</sup>		x	x	x	x	x	x
Écarts statistiques <sup>(5)</sup>		x	x	x	x	x	x
Capacité (+)/besoin (-) de financement <sup>(5)</sup>	B.9	x	x	x	x	x	x

(<sup>1</sup>) Informations de contrepartie non consolidées: tableau facultatif limité aux secteurs de contrepartie suivants:

- S.11 Sociétés non financières
- S.12 Sociétés financières
- S.13 Administrations publiques
- S.14 + S.15 Ménages plus institutions sans but lucratif au service des ménages
- S.2 Reste du monde

(<sup>2</sup>) Variations de volume, réévaluation des instruments financiers: tableaux facultatifs.

- (<sup>1</sup>) Sociétés financières:
- S.12 Sociétés financières — total
  - S.121 + S.122 Institutions financières monétaires
  - S.121 Banque centrale (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
  - S.122 Autres institutions financières monétaires (Secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
  - S.123 Autres intermédiaires financiers
  - S.124 Auxiliaires financiers
  - S.125 Sociétés d'assurance et de fonds de pension
- (<sup>2</sup>) Ventilation des sous-secteurs des administrations publiques:
- S.13 Administrations publiques — total
  - S.1311 Administration centrale
  - S.1312 Administrations d'États fédérés
  - S.1313 Administrations locales
  - S.1314 Administrations de sécurité sociale
- (<sup>3</sup>) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages:
- S.14 + S.15 Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages — total
  - S.14 Ménages (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
  - S.15 Institutions sans but lucratif au service des ménages (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- (<sup>4</sup>) Reste du monde:
- S.2 Reste du monde — total
  - S.21 Union européenne (Secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
  - S.2111 Membres de l'UEM (Secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
  - S.22 Autres (non UE) (Secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- (<sup>5</sup>) Uniquement pour les "opérations en instruments financiers" mais sans importance pour les "variations de volume", "réévaluation d'instruments financiers" et informations sectorielles de contrepartie.

Tableau 7 — Compte de patrimoine financier

[Stock d'instruments financiers — consolidés et non consolidés — et informations de contrepartie (\*)]

		Économie totale	Institutions non financières	Institutions financières, tous sous-secteurs compris ( <sup>1</sup> )	Administrations publiques, tous sous-secteurs compris ( <sup>2</sup> )	Ménages et ISBL au service des ménages ( <sup>3</sup> )	Reste du monde, tous sous-secteurs compris ( <sup>4</sup> )
Stock d'instruments financiers	ESA	S.1	S.11	S.12	S.13	S.14 + S.15	S.2
Actifs financiers	AF. A	x	x	x	x	x	x
Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	AF.1	x	x	x	x	x	x
Or monétaire	AF.11	x	x	x	x	x	x
DTS	AF.12	x	x	x	x	x	x
Numéraire et dépôts	AF.2	x	x	x	x	x	x
Numéraire	AF.21	x	x	x	x	x	x
Dépôts transférables	AF.22	x	x	x	x	x	x
Autres dépôts	AF.29	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions	AF.3	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	AF.33	x	x	x	x	x	x
Titres à court terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	AF.331	x	x	x	x	x	x
Titres à long terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	AF.332	x	x	x	x	x	x
Produits financiers dérivés	AF.34	x	x	x	x	x	x
Crédits	AF.4	x	x	x	x	x	x
Crédits à court terme	AF.41	x	x	x	x	x	x
Crédits à long terme	AF.42	x	x	x	x	x	x

		Économie totale	Institutions non financières	Institutions financières, tous sous-secteurs compris <sup>(1)</sup>	Administrations publiques, tous sous-secteurs compris <sup>(2)</sup>	Ménages et ISBL au service des ménages <sup>(3)</sup>	Reste du monde, tous sous-secteurs compris <sup>(4)</sup>
Actions et autres participations	AF.5	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations, à l'exclusion des parts d'organismes de placement collectifs	AF.51	x	x	x	x	x	x
Actions cotées	AF.511	x	x	x	x	x	x
Actions non cotées	AF.512	x	x	x	x	x	x
Autres participations	AF.513	x	x	x	x	x	x
Parts d'organismes de placement collectifs	AF.52	x	x	x	x	x	x
Provisions techniques d'assurance	AF.6	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie et sur les fonds de pension	AF.61	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie	AF.611	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les fonds de pension	AF.612	x	x	x	x	x	x
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	x	x	x	x	x	x
Autres comptes à recevoir	AF.7	x	x	x	x	x	x
Crédits commerciaux et avances	AF.71	x	x	x	x	x	x
Autres	AF.79	x	x	x	x	x	x
Passif	AF. L	x	x	x	x	x	x
Numéraire et dépôts	AF.2	x	x	x	x	x	x
Numéraire	AF.21	x	x	x	x	x	x
Dépôts transférables	AF.22	x	x	x	x	x	x
Autres dépôts	AF.29	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions	AF.3	x	x	x	x	x	x
Titres autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	AF.33	x	x	x	x	x	x
Titres à court terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	AF.331	x	x	x	x	x	x
Titres à long terme autres qu'actions, à l'exclusion des produits financiers dérivés	AF.332	x	x	x	x	x	x
Produits financiers dérivés	AF.34	x	x	x	x	x	x
Crédits	AF.4	x	x	x	x	x	x
Crédits à court terme	AF.41	x	x	x	x	x	x
Crédits à long terme	AF.42	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations	AF.5	x	x	x	x	x	x
Actions et autres participations, à l'exclusion des parts d'organismes de placement collectifs	AF.51	x	x	x	x	x	x
Actions cotées	AF.511	x	x	x	x	x	x
Actions non cotées	AF.512	x	x	x	x	x	x

		Économie totale	Institutions non financières	Institutions financières, tous sous-secteurs compris <sup>(1)</sup>	Administrations publiques, tous sous-secteurs compris <sup>(2)</sup>	Ménages et ISBL au service des ménages <sup>(3)</sup>	Reste du monde, tous sous-secteurs compris <sup>(4)</sup>
Autres participations	AF.513	x	x	x	x	x	x
Parts d'organismes de placement collectifs	AF.52	x	x	x	x	x	x
Provisions techniques d'assurances	AF.6	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie et sur les fonds de pension	AF.61	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie	AF.611	x	x	x	x	x	x
Droit net des ménages et sur les fonds de pension	AF.612	x	x	x	x	x	x
Provisions pour primes d'assurance non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	x	x	x	x	x	x
Autres comptes à payer	AF.7	x	x	x	x	x	x
Crédits commerciaux et avances	AF.71	x	x	x	x	x	x
Autres	AF.79	x	x	x	x	x	x
Actifs financiers <sup>(5)</sup>	AF. A	x	x	x	x	x	x
Passif <sup>(5)</sup>	AF. L	x	x	x	x	x	x
Actifs financiers nets <sup>(5)</sup>	BF.90	x	x	x	x	x	x

(\*) Informations de contrepartie non consolidées: tableau facultatif limité aux secteurs de contrepartie suivants:

- S.11 Sociétés non financières
- S.12 Sociétés financières
- S.13 Administrations publiques
- S.14 + S.15 Ménages plus institutions sans but lucratif au service des ménages
- S.2 Reste du monde

(<sup>1</sup>) Sociétés financières:

- S.12 Sociétés financières — total
- S.121 + S.122 Institutions financières monétaires
- S.121 Banque centrale (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- S.122 Autres institutions financières monétaires (Secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- S.123 Autres intermédiaires financiers
- S.124 Auxiliaires financiers
- S.125 Sociétés d'assurance et de fonds de pensions

(<sup>2</sup>) Ventilation des sous-secteurs des administrations publiques:

- S.13 Administrations publiques — total
- S.1311 Administration centrale
- S.1312 Administrations d'États fédérés
- S.1313 Administrations locales
- S.1314 Administrations de sécurité sociale

(<sup>3</sup>) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages:

- S.14 + S.15 Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages — total
- S.14 Ménages (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- S.15 Institutions sans but lucratif au service des ménages (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)

(<sup>4</sup>) Reste du monde:

- S.2 Reste du monde — total
- S.21 Union européenne (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- S.2111 Membres de l'UEM (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)
- S.22 Autres (non UE) (secteurs et sous-secteurs institutionnels à fournir à titre facultatif)

(<sup>5</sup>) Uniquement pour les stocks financiers, mais sans importance pour les informations sectorielles de contrepartie.

Tableau 8 — Comptes non financiers par secteur

Code	Opérations et postes du bilan	Secteurs														
		S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
		Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales
<b>I Compte de production/compte extérieur des opérations sur biens et services</b>																
<b>Ressources</b>																
P.1	Production	x	x	x	x	x	x	x								
P.11	— Production marchande	x	x	x	x	x	x	x								
P.12	— Production pour usage final propre	x	x	x	x	x	x	x								
P.13	— Autre production non marchande	x			x	x		x								
P.7	Importations de biens et de services									x	x	x	x	x	x	x
P.71	— Importations de biens									x	x	x	x	x	x	x
P.72	— Importations de services									x	x	x	x	x	x	x
P.72F	— Importations de SIFIM															
D.21 – D.31	Impôts sur les produits moins subventions sur les produits	x							x							
R1	Total des ressources	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Code Opérations et postes du bilan

		Secteurs														
		S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
		Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales

**Emplois**

P.2	Consommation intermédiaire	x	x	x	x	x	x	x								
P.6	Exportations de biens et de services									x	x	x	x	x	x	x
P.61	— Exportations de biens									x	x	x	x	x	x	x
P.62	— Exportations de services									x	x	x	x	x	x	x
P.62F	— Exportations de SIFIM															
B.1g	Produit intérieur brut/Valeur ajoutée brute	x	x	x	x	x	x	x	x							
B.11	Solde des échanges extérieurs de biens et de services									x	x	x	x	x	x	x
U1	Total des emplois	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
K.1	Consommation de capital fixe	x	x	x	x	x	x	x								
B.1n	Produit intérieur net/valeur ajoutée nette	x	x	x	x	x	x	x	x							

**II.1.1 Compte d'exploitation**

**Ressources**

B.1g	Produit intérieur brut/valeur ajoutée brute	x	x	x	x	x	x	x	x							
D.3	Subventions reçues:	x	x	x	x	x	x	x	x							
D.31	— Subventions sur les produits	x							x							
D.39	— Autres subventions sur la production	x	x	x	x	x	x	x								
R211	Total des ressources	x	x	x	x	x	x	x	x							

Code Opérations et postes du bilan

		Secteurs													
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (!)	S.15 (!)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22	
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales	

**Emplois**

D.1	Rémunération des salariés	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
D.2	Impôts sur la production et les importations, à payer	x	x	x	x	x	x	x	x							
D.21	— Impôts sur les produits	x							x							
D.29	— Autres impôts sur la production	x	x	x	x	x	x	x								
B.2g_B.3g	Excédent brut d'exploitation plus revenu mixte brut	x	x	x	x	x	x	x	x							
B.3g	— Revenu mixte brut	x				x	x									
U211	Total des emplois	x	x	x	x	x	x	x	x							

**II.1.2 Compte d'affectation des revenus primaires**

**Ressources**

B.2g_B.3g	Excédent brut d'exploitation plus revenu mixte brut	x	x	x	x	x	x	x	x							
B.3g	— Revenu mixte brut	x				x	x									
D.1	Rémunération des salariés	x				x	x			x	x	x	x	x		x
D.11	— Salaires et traitements	x				x	x			x	x	x	x	x		x
D.12	— Cotisations sociales des employeurs	x				x	x			x	x	x	x	x		x
D.2	Impôts sur la production et les importations, à recevoir	x			x					x	x				x	
D.21	— Impôts sur les produits	x			x					x	x				x	
D.211	— Taxes de type TVA	x			x					x	x				x	

Code Opérations et postes du bilan

Secteurs														
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales

D.212	— Impôts et droits sur les importations, à l'exclusion de la TVA	x		x				x	x				x	
D.214	— Impôts sur les produits, à l'exclusion de la TVA et des impôts sur les importations	x		x				x	x				x	
D.29	— Autres impôts sur la production	x		x				x	x				x	
D.4	Revenus de la propriété	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.41	— Intérêts (2) (3)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.42	— Revenus distribués des sociétés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.43	— Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.44	— Revenus de la propriété attribués aux assurés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.45	— Loyers	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
R212	Total des ressources	x	x	x	x	x	x							
TINT	<i>Total des intérêts (y compris SIFIM)</i>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

**Emplois**

D.3	Subventions à payer	x		x				x	x				x	
D.31	— Subventions sur les produits	x		x				x	x				x	
D.39	— Autres subventions sur la production	x		x				x	x				x	
D.4	Revenu de la propriété	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.41	— Intérêts (2) (3)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Code Opérations et postes du bilan

Secteurs														
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (!)	S.15 (!)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales

D.42	— Revenus distribués des sociétés	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x
D.43	— Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
D.44	— Revenus de la propriété attribués aux assurés	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
D.45	— Loyers	x	x	x	x	x								
B.5g	Revenu national brut/Solde brut des revenus primaires	x	x	x	x	x								
U212	Total des emplois	x	x	x	x	x								
TINT	Total des intérêts (y compris SIFIM)	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x

## II.2 Compte de distribution secondaire du revenu

### Ressources

B.5g	Revenu national brut/Solde brut des revenus primaires	x	x	x	x	x								
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	x			x			x	x	x	x	x		x
D.51	— Impôts sur le revenu	x			x			x	x	x	x	x		x
D.59	— Autres impôts courants	x			x			x	x	x	x	x		x
D.6	Cotisations et prestations sociales	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
D.61	— Cotisations sociales	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
D.611	— Cotisations sociales effectives	x	x	x	x	x	x							

Code Opérations et postes du bilan

		Secteurs														
		S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
		Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales
D.612	— Cotisations sociales imputées	x	x	x	x	x	x	x								
D.62	— Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	x				x	x			x	x	x	x	x		x
D.63	— Transferts sociaux en nature	x				x	x									
D.7	Autres transferts courants	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
D.71	— Primes nettes d'assurance dommages	x		x	x					x	x	x	x	x		x
D.72	— Indemnités d'assurance dommages	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x
D.74	— Coopération internationale courante	x			x					x	x	x	x	x	x	x
D.75	— Transferts courants divers (3)	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
D.751	— Quatrième ressource propre basée sur le RNB									x					x	
R22	Total des ressources	x	x	x	x	x	x	x								
<b>Emplois</b>																
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x
D.51	— Impôts sur le revenu	x	x	x		x	x			x	x	x	x	x		x
D.59	— Autres impôts courants	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x
D.6	Cotisations et prestations sociales	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
D.61	— Cotisations sociales	x				x	x			x	x	x	x	x		x

Code Opérations et postes du bilan

Secteurs														
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales

D.611	— Cotisations sociales effectives				x	x									
D.612	— Cotisations sociales imputées				x	x									
D.62	— Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
D.63	— Transferts sociaux en nature	x			x										
D.7	Autres transferts courants	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
D.71	— Primes nettes d'assurance dommages	x	x	x	x	x	x			x	x	x			x
D.72	— Indemnités d'assurance dommages	x		x	x					x	x	x			x
D.74	— Coopération internationale courante	x			x					x	x	x	x	x	x
D.75	— Transferts courants divers (3)	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
D.751	— Quatrième ressource propre basée sur le RNB	x			x										
B.7g	Revenu disponible ajusté	x	x	x	x	x	x								
U22	Total des emplois	x	x	x	x	x	x								
D.63	— (moins) transferts sociaux en nature	x			x										
B.6g	Revenu disponible brut	x	x	x	x	x	x								

Code Opérations et postes du bilan

Secteurs														
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales

#### II.4.1 Compte d'utilisation du revenu disponible

##### Ressources

B.6g	Revenu disponible brut	x	x	x	x	x	x	x							
D.8	Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	x				x	x			x	x	x	x	x	x
R241	Total des ressources	x	x	x	x	x	x	x							

##### Emplois

P.3	Dépense de consommation finale	x			x	x	x	x						
P.31	— Dépense de consommation individuelle	x			x	x	x	x						
P.32	— Dépense de consommation collective	x			x									
D.8	Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
B.8g	Épargne brute	x	x	x	x	x	x	x						
B.12	Solde des opérations courantes avec l'extérieur							x	x	x	x	x	x	x
U241	Total des emplois	x	x	x	x	x	x	x						

#### III.1.1 Comptes des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital

##### Variations de la valeur nette

B.8g	Épargne nette	x	x	x	x	x	x	x						
------	---------------	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--

Code Opérations et postes du bilan

								Secteurs							
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22	
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales	

B.12	Solde des opérations courantes avec l'extérieur								X	X	X	X	X	X	X
D.9	Transferts en capital	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D.91	— Impôts en capital	X			X				X	X	X	X			X
D.92	— Aides à l'investissement <sup>(3)</sup>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X
D.92 de S212 à S13	— Aides à l'investissement des institutions de l'Union européenne aux administrations publiques	X			X										
D.99	— Autres transferts en capital <sup>(3)</sup>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
R311	Variations totales de la valeur nette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

**Variations des actifs**

D.9	Transferts en capital	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D.91	— Impôts en capital	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X			X
D.92	— Aides à l'investissement <sup>(3)</sup>	X			X				X	X	X	X	X	X	X
D.92 de S212 à S13	— Aides à l'investissement des institutions de l'Union européenne aux administrations publiques								X	X				X	
D.99	— Autres transferts en capital <sup>(3)</sup>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
K.1	Consommation de capital fixe	X	X	X	X	X	X	X							
B.10.1	Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
U311	Variations totales des actifs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Code Opérations et postes du bilan

Secteurs														
S.1	S.11	S.12	S.13	S.14/S.15	S.14 (1)	S.15 (1)	S.1N	S.2	S.21	S.211	S.2111	S.2112	S.212	S.22
Économie totale	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages + ISBL au service des ménages	Ménages	ISBL au service des ménages	Non sectorisé	Reste du monde	Union européenne	États membres de l'Union européenne	Membres de l'UEM	États membres non membres de l'UEM	Institutions de l'Union européenne	Pays tiers et organisations internationales

### III.1.2 Compte des acquisitions d'actifs non financiers

#### Variations de la valeur nette

B.10.1	Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
K.1	Consommation de capital fixe	x	x	x	x	x	x								
R312	Variations totales de la valeur nette	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x

#### Variations des actifs

P.5	Formation brute de capital	x	x	x	x	x	x								
P.51	— Formation brute de capital fixe	x	x	x	x	x	x								
P.52	— Variation de stocks	x	x	x	x	x	x								
P.53	— Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	x	x	x	x	x	x								
K.2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
B.9	Capacité (+)/besoin de financement (-)	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
U312	Variations totales des actifs	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
DB.9	Écart entre la capacité/le besoin de financement des comptes financiers	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x



= cellules non pertinentes



= requis



= facultatif

(<sup>1</sup>) Ventilation entre secteurs S.14 et S.15 à titre facultatif.

(<sup>2</sup>) Les intérêts sont enregistrés après correction pour les SIFIM.

(<sup>3</sup>) Pour une opération du secteur S.13, il convient d'effectuer la consolidation au sein de chaque sous-secteur et entre les sous-secteurs des administrations publiques; c'est-à-dire l'administration centrale, les administrations des administrations locales et les administrations de sécurité sociale États fédérés.

Ventilation du secteur S.2: les données à fournir pour les périodes de référence postérieures à 2006 doivent refléter la composition de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période mentionnée dans le tableau. Seuls les pays qui étaient membres de l'UEM pendant la période de référence sont tenus de fournir une ventilation de l'UEM; pour les pays qui n'en étaient pas membres, la ventilation est facultative.

Fourniture de données pour S.212 (institutions de l'Union européenne) à titre facultatif.

Rétropolations (périodes de référence allant jusqu'à 2006 inclus):

a) À fournir par tous les États membres qui, en 2006, n'étaient pas membres de l'UEM:

— 2002-2006: total/UE25/institutions de l'Union européenne (facultatif)/pays tiers et organisations internationales.

b) À fournir par tous les États membres qui, en 2006, étaient membres de l'UEM:

— 1999-2001: total/UEM12,

— 2002-2006: total/UEM12/UE25/institutions de l'Union européenne (facultatif)/pays tiers et organisations internationales.

Pour les pays qui adhéreront à l'Union européenne et à l'UEM:

— Tout pays adhérant à l'Union européenne pendant l'année t postérieure à 2006 devra fournir des réropolation à partir de t-2 concernant les opérations avec l'Union européenne (telle que composée avant l'élargissement de l'Union européenne).

— Tout pays adhérant à l'UEM pendant l'année t postérieure à 2006 devra fournir des réropolation à partir de t-2 concernant les opérations avec l'UEM (telle que composée avant l'élargissement de l'UEM).

Tableau 9 — Impôts et cotisations sociales par type et par sous-secteur bénéficiaire (\*)

Code	Opération
D.2	Impôts sur la production et les importations
D.21	Impôts sur les produits
D.211	Taxes de type TVA
D.212	Impôts et droits sur les importations à l'exclusion de la TVA
D.2121	Droits sur les importations
D.2122	Impôts sur les importations, à l'exclusion de la TVA et des droits sur les importations
D.2122a	Droits sur les produits agricoles importés
D.2122b	Montants monétaires compensatoires sur les importations
D.2122c	Droits d'accise
D.2122d	Taxe générale sur les ventes
D.2122e	Impôts sur services spécifiques
D.2122f	Bénéfices des monopoles à l'importation
D.214	Impôts sur les produits, à l'exclusion de la TVA et des impôts sur les importations
D.214a	Droits d'accise et taxes à la consommation
D.214b	Droits de timbre
D.214c	Impôts sur les opérations financières et les opérations en capital
D.214d	Impôts sur l'immatriculation des véhicules
D.214e	Droits sur les divertissements publics
D.214f	Impôts sur les gains de loterie ou de jeu
D.214g	Impôts sur les primes d'assurances
D.214h	Autres impôts sur des services spécifiques
D.214i	Impôts généraux sur les ventes ou le chiffre d'affaires
D.214j	Bénéfices des monopoles fiscaux
D.214k	Droits d'exportation et montants monétaires compensatoires sur les exportations
D.214l	Autres impôts sur les produits n.c.a.
D.29	Autres impôts sur la production
D.29a	Impôts fonciers, impôts immobiliers ou impôts sur d'autres structures
D.29b	Impôts sur l'usage d'actifs
D.29c	Total des impôts sur la masse salariale
D.29d	Impôts sur les opérations internationales
D.29e	Patentes et licences
D.29f	Impôts sur la pollution
D.29g	Sous-compensation de la TVA (système à taux forfaitaire)
D.29h	Autres impôts nets sur la production n.c.a.
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.
D.51	Impôts sur le revenu
D.51a + D.51c1	Impôts sur le revenu individuel ou le revenu des ménages, y compris gains d'exploitation
D.51a	Impôts sur le revenu individuel ou le revenu des ménages, à l'exclusion des gains d'exploitation (**)
D.51c1	Impôts sur les gains d'exploitation individuelle ou du ménage (**)

Code	Opération
D.51b + D.51c2	Impôts sur le revenu ou les bénéfices des sociétés, y compris gains d'exploitation
D.51b	Impôts sur les revenus ou les bénéfices des sociétés à l'exclusion des gains d'exploitation (**)
D.51c2	Impôts sur les gains d'exploitation des sociétés (**)
D.51c3	Autres impôts sur les gains d'exploitation (**)
D.51C	Impôts sur les gains d'exploitation
D.51D	Impôts sur les gains de loterie ou de jeu
D.51E	Autres impôts sur le revenu n.c.a.
D.59	Autres impôts courants
D.59a	Impôts courants sur le capital
D.59b	Taxe per capita (poll taxes)
D.59c	Taxe de dépense
D.59d	Paiements des ménages pour licences
D.59e	Impôts sur les opérations internationales
D.59f	Autres impôts courants n.c.a.
D.91	Impôts en capital
D.91a	Impôts sur les transferts en capital
D.91b	Levées de capital
D.91c	Autres impôts en capital n.c.a.
D.2 + D.5 + D.91	Total des recettes fiscales
D.611	Cotisations sociales effectives
D.6111	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
D.61111	Cotisations sociales effectives obligatoires à la charge des employeurs
D.61112	Cotisations sociales effectives volontaires des employeurs
D.6112	Cotisations sociales à la charge des salariés
D.61121	Cotisations sociales obligatoires à la charge des salariés
D.61122	Cotisations sociales volontaires à la charge des salariés
D.6113	Cotisations sociales des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi
D.61131	Cotisations sociales obligatoires des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi
D.61132	Cotisations sociales volontaires des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi
D.612	Cotisations sociales imputées
D.995	Transferts en capital des administrations publiques vers les secteurs concernés correspondant à des impôts et cotisations sociales notifiés mais non susceptibles d'être perçus (1)
D.99521	Impôts sur les produits notifiés mais non susceptibles d'être perçus (1)
D.99529	Autres impôts sur la production notifiés mais non susceptibles d'être perçus (1)
D.99551	Impôts sur les revenus notifiés mais non susceptibles d'être perçus (1)
D.99559	Autres impôts courants notifiés mais non susceptibles d'être perçus (1)
D.9956111	Cotisations sociales effectives des employeurs notifiées mais non susceptibles d'être perçues (1)
D.9956112	Cotisations sociales des employeurs notifiées mais non susceptibles d'être perçues (1)
D.9956113	Cotisations sociales des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi notifiées mais non susceptibles d'être perçues (1)
D.99591	Impôts en capital notifiés mais non susceptibles d'être perçus (1)

Code	Opération
D.2 + D.5 + D.91 + D.611 – D.995	Produit total des impôts et cotisations sociales après déduction des montants notifiés mais non susceptibles d'être perçus
D.2 + D.5 + D.91 + D.611 + D.612 – D.995	Produit total des impôts et cotisations sociales (y compris cotisations sociales imputées) après déduction des montants notifiés mais non susceptibles d'être perçus

Est aussi fourni le détail de la nomenclature nationale des taxes et des cotisations sociales, avec les montants et les codes SEC 95 correspondants.

(\*) Secteur et sous-secteurs:

S.13 Administrations publiques. Ventilation des sous-secteurs:

- S.13 Administrations publiques
- S.1311 Administration centrale
- S.1312 Administrations d'États fédérés
- S.1313 Administrations locales
- S.1314 Administrations de sécurité sociale

S.212 Institutions de l'Union européenne:

(\*\*) A titre facultatif.

(†) Ventilation par sous-secteur bénéficiaire à titre facultatif.

Tableau 10 — Tableau par branche d'activité et par région (NUTS II), prix courants

Code	Liste des variables	Ventilation
D.1	1. Rémunération des salariés	A6
P.51	2. Formation brute de capital fixe	A6
	3. Emploi en milliers d'heures travaillées	
ETO	— Total	A6
EEM	— Salariés	A6

Tableau 11 — Dépenses des administrations publiques par fonction

Code	Liste des variables	Fonction	Ventilation par sous-secteur (†)
P.5 + K.2	Formation brute de capital + acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	COFOG divisions COFOG groups (2)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.5	Formation brute de capital	COFOG divisions COFOG groups (2)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.51	dont formation brute de capital fixe (2)	COFOG divisions COFOG groups	S.13
K.2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	COFOG divisions COFOG groups (2)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.1	Rémunération des salariés	COFOG divisions COFOG groups (2)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.3	Subventions	COFOG divisions COFOG groups (2)	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314

Code	Liste des variables	Fonction	Ventilation par sous-secteur <sup>(1)</sup>
D.4	Revenus de la propriété <sup>(3)</sup>	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.4_S.1311	dont revenus à payer au sous-secteur de l'administration centrale (S.1311) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1312, S.1313, S.1314
D.4_S.1312	dont revenus à payer au sous-secteur des administrations d'États fédérés (S.1312) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1313, S.1314
D.4_S.1313	dont revenus à payer au sous-secteur des administrations locales (S.1313) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1312, S.1314
D.4_S.13.14	dont revenus à payer au sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1312, S.1313
D.62 + D.6311 + D.63121 + D.63131	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature et transferts sociaux en nature liés à des dépenses sur les produits fournis aux ménages et via les producteurs de marchés à payer	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.2 + D.29 + D.5 + D.8	Consommation intermédiaire + autres impôts sur la production + impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. + ajustements pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.2	Consommation intermédiaire	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.29 + D.5 + D.8	Autres impôts sur la production + impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. + ajustements pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.7	Autres transferts courants <sup>(3)</sup>	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.7_S.1311	dont transferts à payer au sous-secteur de l'administration centrale (S.1311) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1312, S.1313, S.1314
D.7_S.1312	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations d'États fédérés (S.1312) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1313, S.1314
D.7_S.1313	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations locales (S.1313) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1312, S.1314
D.7_S.13.14	dont transferts à payer au sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1312, S.1313
D.9	Transferts en capital <sup>(3)</sup>	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
D.92	dont aides à l'investissement <sup>(2)</sup>	COFOG divisions COFOG groups	S.13
D.9_S.1311	dont aides à payer au sous-secteur de l'administration centrale (S.1311) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1312, S.1313, S.1314
D.9_S.1312	dont aides à payer au sous-secteur des administrations d'États fédérés (S.1312) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1313, S.1314
D.9_S.1313	dont aides à payer au sous-secteur des administrations locales (S.1313) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1312, S.1314
D.9_S.1314	dont aides à payer au sous-secteur des administrations de sécurité sociale (S.1314) <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>	COFOG divisions	S.1311, S.1312, S.1313

Code	Liste des variables	Fonction	Ventilation par sous-secteur <sup>(1)</sup>
TE	Dépense totale	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314
P.3	Dépense de consommation finale	COFOG divisions COFOG groups <sup>(2)</sup>	S.13, S.1311, S.1312, S.1313, S.1314

<sup>(1)</sup> Ventilation des sous-secteurs:

- S.13 Administrations publiques
- S.1311 Administration centrale
- S.1312 Administrations d'États fédérés
- S.1313 Administrations locales
- S.1314 Administrations de sécurité sociale

<sup>(2)</sup> Facultatif.

<sup>(3)</sup> Pour les données relatives aux sous-secteurs, la consolidation doit être faite pour chaque sous-secteur, mais pas entre sous-secteurs. Les données du secteur S13 correspondent à la somme des données des différents sous-secteurs, à l'exception des postes D4, D7 et D9 (ainsi que leurs sous-postes) pour lesquels il convient de consolider les données entre sous-secteurs.

Tableau 12 — **Tableau par branche d'activité et par région (NUTS III)**

Code	Liste des variables	Ventilation
B1.g	1. Valeur ajoutée brute aux prix de base (prix courants)	A6
	2. Emploi (en milliers de personnes)	
ETO	— Total	A6
EEM	— Salariés	A6

Tableau 13 — **Compte des ménages par région (NUTS II)**

Compte d'affectation des revenus primaires des ménages (S.14)			
Code	Emplois	Code	Ressources
D.4	1. Revenus de la propriété	B.2/B.3	3. Excédents d'exploitation/revenus mixtes
B.5n	2. Solde net des revenus primaires	D.1	4. Rémunération des salariés
		D.4	5. Revenus de la propriété
Compte de distribution secondaire du revenu des ménages (S.14)			
Code	Emplois	Code	Ressources
D.5	6. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	B.5	10. Solde net des revenus primaires
D.61	7. Cotisations sociales	D.62	11. Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature
D.7	8. Autres transferts courants	D.7	12. Autres transferts courants
B.6n	9. Revenu net disponible		

Tableau 15 — Tableau des ressources aux prix de base, et passage aux prix d'acquisition (prix courants et prix de l'année précédente)

n = 60, m = 60

		Branches d'activité (NACE A60) 1 2 3 4 ... n	Σ (1)	Importations caf	Total des ressources aux prix de base	Marges commerciales et de transport	Impôts moins subventions sur les produits	Total des ressources aux prix d'acquisition
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1	(1)	Production aux prix de base par produit et par branche d'activité		a) Intra-UE caf <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> b) de membres de l'UEM caf <sup>(1)</sup> c) De pays n'appartenant pas à l'UEM caf <sup>(1)</sup> d) Extra-UE caf <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> e) Total				
2								
3								
4								
—								
—								
—								
Produits (CPA)								
—								
m								
Σ (1)		Production totale par branche d'activité						
Postes d'ajustement:								
— Caf/fab sur les importations	(2)	—				—	—	
— Achats directs à l'étranger par des résidents		—				—	—	
(1) + (2)								
Total dont:								
— Production marchande	(3)			—	—	—	—	—
— Production pour emploi final propre								
— Autre production non-marchande								

<sup>(1)</sup> Facultatif.<sup>(2)</sup> Ventilation des importations: — UE/UEM/États non membres de l'UEM/pays tiers. Composition de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période indiquée dans le présent tableau.

Tableau 16 — Tableau des emplois aux prix d'acquisition (prix courants et prix de l'année précédente)

n = 60, m = 60

		Branches d'activité (NACE A60) 1 2 3 ... n	Σ (1)	Emplois finals a) b) c) d) e) f) g) h) i) j)	Σ (3)	Σ (1) + Σ (3)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
		(1) Consommation intermédiaire aux prix d'acquisition par produit et par branche d'activité		Emplois finals aux prix d'acquisition: Dépenses de consommation finale: a) des ménages b) des ISBL au service des ménages c) des administrations publiques d) total Formation brute de capital: e) formation brute de capital fixe f) variations des stocks g) acquisitions moins cessions d'objets de valeur <sup>(1)</sup> Exportations fab <sup>(2)</sup> : h) intra-UE <sup>(1)</sup> — à destination des membres de l'UEM <sup>(1)</sup> — hors UEM <sup>(1)</sup> i) extra-UE <sup>(1)</sup> j) total		
		1 2 3 — — — Produits (CPA) — n				
Σ (1)	(2)	Total de la consommation intermédiaire par branche d'activité		Total des emplois finals par type		Total des emplois
Postes d'ajustement:						
— Corrections Caf/fab sur les exportations		—		uniquement exportations	uniquement exportations	
— Achats directs à l'étranger par les résidents	(3)	—		uniquement dépenses de consommation finale des ménages	uniquement dépenses de consommation finale des ménages	
— Achats sur le territoire national par des non résidents		—		uniquement dépenses de consommation finale des ménages et exportations	uniquement dépenses de consommation finale des ménages et exportations	
Σ (2) + Σ (3)	(4)					
— Rémunération des salariés <sup>(3)</sup> Salaires et traitements <sup>(3)</sup>						
— Autres Impôts nets sur la production <sup>(3)</sup>						
— Consommation de capital fixe <sup>(3)</sup>	(5)					
— Excédent d'exploitation, net <sup>(3)</sup>						
— Excédent d'exploitation, brut <sup>(3)</sup>						
— Revenus mixtes, bruts <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>						

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Valeur ajoutée aux prix de base	(6)					
Production totale aux prix de base	(7)					
Données supplémentaires:						
— Formation de capital fixe <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>	(8)					
— Stock de capital fixe <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>						
— Apport de main-d'œuvre (milliers de personnes) <sup>(1)</sup>						

<sup>(1)</sup> Facultatif.

<sup>(2)</sup> Ventilation des exportations: — UE/UEM/États membres non membres de l'UEM/pays tiers. Composition de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période indiquée dans le présent tableau.

<sup>(3)</sup> Uniquement à prix courants.

Tableau 17 — **Tableau entrées-sorties symétrique aux prix de base [produit fois produit (\*)]**

(prix courants)

n = 60

		Produits 1 2 3 ... n	$\Sigma$ (1)	Emplois finals a) b) c) d) e) f) g) h) i) j)	(3)	$\Sigma$ (1) + $\Sigma$ (3)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1 2 3 — — — Produits — n	(1)	Consommation intermédiaire aux prix de base (produit fois produit)		Emplois finals aux prix de base:  Dépenses de consommation finale: a) des ménages b) des ISBL au service des ménages c) des administrations publiques d) total  Formation brute de capital: e) formation brute de capital fixe f) variations des stocks g) variations d'objets de valeur <sup>(1)</sup>  Exportations fab <sup>(2)</sup> : h) intra-UE <sup>(1)</sup> — vers les membres de l'UEM <sup>(1)</sup> — vers des pays non-membres de l'UEM <sup>(1)</sup> i) extra-UE <sup>(1)</sup> j) total		

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
$\Sigma$ (1)	(2)	Total de la consommation intermédiaire de produit intérieur par produit		Emplois finals par type aux prix de base		Total des emplois aux prix de base
Impôts moins subventions sur les produits	(3)	Impôts nets sur les produits par produit		Impôts sur les produits par type d'emploi final		Total des impôts net sur la production
$\Sigma$ (1) + (3)	(4)	Total de la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition par produit		Total des emplois finals par type aux prix d'acquisition		Total des emplois aux prix d'acquisition
Rémunération des salariés Salaires et traitements	(5)					
— Autres impôts net sur la production						
— Consommation de capital fixe						
— Excédent d'exploitation, net						
— Excédent d'exploitation, brut						
— Revenus mixtes, bruts <sup>(1)</sup>						
Valeur ajoutée aux prix de base	(6)					
Production totale aux prix de base	(7)					
Importations intracommunautaires <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>	(8)					
— importations de membres de l'UEM <sup>(1)</sup>						
— importations de pays hors UEM <sup>(1)</sup>						
Importations extracommunautaires <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>						
$\Sigma$ (8)	(9)	Importations caf par produit				
Approvisionnement total aux prix de base	(10)	Approvisionnement aux prix de base par produit				

(<sup>1</sup>) Ventilation "branche d'activité par branche d'activité" pour autant qu'il s'agisse d'une bonne approximation de la ventilation "produit par produit".

(<sup>1</sup>) À titre facultatif.

(<sup>2</sup>) Ventilation des exportations/importations: — UE/UEM/États non membres de l'UEM/pays tiers. Composition de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période indiquée dans le présent tableau.

Tableau 18 — Tableau entrées-sorties symétrique de la production intérieure aux prix de base [produit x produit (\*)]

(prix courants)

n = 60

		Produits 1 2 3 ... n	Σ (1)	Emplois finals a) b) c) d) e) f) g) h) i) j)	Σ (3)	Σ (1) + Σ (3)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1	(1)	Production intérieure: consommation intermédiaire aux prix de base (produit × produit)		Emplois finals aux prix de base:		
2				Dépense de consommation finale:		
3				a) des ménages		
—				b) des ISBL au service des ménages		
—				c) des administrations publiques		
—				d) total		
Produits				Formation brute de capital:		
—	e) formation brute de capital fixe					
—	f) variations des stocks					
n	g) variations des objets de valeur <sup>(1)</sup>					
	Exportations fab <sup>(2)</sup> :					
	h) intra UE <sup>(1)</sup>					
	— vers des membres de l'UEM <sup>(1)</sup>					
	— vers des pays non membres de l'UEM <sup>(1)</sup>					
	i) extra UE <sup>(1)</sup>					
	j) total					
(1)	(2)	Total de la consommation intermédiaire de produits intérieure aux prix de base par produit		Emploi final de la production intérieure aux prix de base		Total de la production intérieure aux prix de base
Emploi de produits importés	(3)	Total de la consommation intermédiaire de produits importés, par produit, caf		Emploi final de produits importés, caf		Total des importations
Impôts moins subventions sur les produits	(4)	Impôts nets sur les produits destinés à la consommation intermédiaire par produit		Impôts nets sur les produits par type d'emploi final		Total des impôts nets sur les produits
Σ (1) + (3) + (4)	(5)	Total de la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition par produit		Total des emplois finals par type aux prix d'acquisition		Total des emplois aux prix d'acquisition
Rémunération des salariés	(6)					
Salaires et traitements						
— Autres impôts nets sur la production						
— Consommation de capital fixe						
— Excédent d'exploitation net						
— Revenus mixtes bruts <sup>(1)</sup>						
— Excédent d'exploitation brut						

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Valeur ajoutée aux prix de base	(7)				
Production totale aux prix de base	(8)				

(\*) Ventilation "branche d'activité par branche d'activité" pour autant qu'il s'agisse d'une bonne approximation de la ventilation "produit par produit".

(<sup>1</sup>) Facultatif.

(<sup>2</sup>) Ventilation des exportations/importations: — UE/UEM/États membres non membres de l'UEM/pays tiers. Composition de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période indiquée dans le présent tableau.

Tableau 19 — **Tableau entrées-sorties symétrique pour les importations aux prix de base [produit x produit (\*)] caf**  
(prix courants)  
n = 60

	Produits 1 2 3 ... n	Σ (1)	Emplois finals a) b) c) d) e) f) g) h) i) j)	(3)	Σ (1) + Σ (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1	(1) Importations: Consommation intermédiaire aux prix de base (produit par produit)		Emplois finals aux prix de base caf: Dépense de consommation finale: a) des ménages b) des ISBL au service des ménages c) des administrations publiques d) total Formation brute de capital: e) Formation brute de capital fixe f) Variations des stocks g) variations des objets de valeur ( <sup>1</sup> ) Exportations fab ( <sup>2</sup> ): h) intra UE ( <sup>1</sup> ) — vers des membres de l'UEM ( <sup>1</sup> ) — vers des pays non-membres de l'UEM ( <sup>1</sup> ) i) extra UE ( <sup>1</sup> ) j) total		
2					
3					
—					
—					
—					
Produits					
—					
—					
n					
Σ (1)	(2) Total de la consommation intermédiaire d'importations aux prix de base par produit		Emploi final de produits importés aux prix de base		Total des importations

(\*) Ventilation "branche d'activité par branche d'activité" pour autant qu'il s'agisse d'une bonne approximation de la ventilation "produit par produit".

(<sup>1</sup>) Facultatif.

(<sup>2</sup>) Ventilation des exportations: — UE/UEM/États membres non membres de l'UEM/pays tiers. Composition de l'Union européenne et de l'UEM à la fin de la période indiquée dans le présent tableau.

Tableau 20 — Tableau croisé des actifs fixes par branche d'activité et par produit

Code	Liste des variables	Ventilation des branches d'activité (*)	Ventilation des produits	Unité
AN.11g	1. Actifs fixes bruts	A17/A31/A60	AN_F6 <sup>†</sup>	— Frais de remplacement courants — Frais de remplacement constants
AN.11n	2. Actifs fixes nets	A17/A31/A60	AN_F6 <sup>†</sup>	— Frais de remplacement courants — Frais de remplacement constants

(\*) A17: obligatoire.  
A31/A60: facultatif.

Tableau 22 — Tableau croisé de la formation brute de capital fixe par branche d'activité et par produit

Code	Liste des variables	Ventilation des Branches d'activité (*)	Ventilation des actifs	Unité
P.51	1. Formation brute de capital fixe	A17/A31/A60	AN_F6 <sup>†</sup>	— Prix courants — Prix de l'année précédente et volumes chaînés

(\*) A31/A60: facultatif.

Tableau 26 — Bilan des actifs non financiers

Code	liste des variables (*)	Ventilation des secteurs
AN.1	1. Actifs produits	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.11	2. Actifs fixes	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.111	3. Actifs fixes corporels	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1111	4. Logements	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1112	5. Autres bâtiments et ouvrages de génie civil	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.11121	6. Bâtiments non résidentiels	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.11122	7. Autres ouvrages de génie civil	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1113	8. Machines et équipement	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1114	9. Actifs cultivés	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.112	10. Actifs fixes incorporels	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1121	11. Prospection minière et pétrolière	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1122	12. Logiciels	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1123	13. Œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.1129	14. Autres actifs fixes incorporels	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.12	15. Stocks	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.13	16. Objets de valeur	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.2	17. Actifs non produits	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.21	18. Actifs corporels non produits	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.211	19. Terrain	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.212	20. Gisements	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.213 + AN.214	21. Ressources biologiques non cultivées et réserves d'eau	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15
AN.22	22. Actifs incorporels non produits	S.1, S.11, S.12, S.13, S.14 + S.15

(\*) Facultatif: tous postes à l'exclusion de AN.1111, logements.  
Unité: frais de remplacement courants.

## DÉROGATIONS PAR ÉTAT MEMBRE

## 1. BELGIQUE

## 1.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ensemble des variables/postes: prix de l'année précédente et volumes chaînés — trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
1	Ensemble des variables/postes: prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 1980-1994: première transmission en 2008	1980-1994	2008
3	Ensemble des variables/postes: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1980-1994: première transmission en 2008	1980-1994	2008
3	Ventilation par branche d'activité A60	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables/postes: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1980-1994: première transmission en 2008	1980-1994	2008
5	Groupes et divisions COICOP	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre

## 1.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Formation brute de capital fixe: ventilation AN_F6	Première transmission en 2015	1990-2014	2015
1	Heures travaillées travailleurs indépendants — trimestriel	Années 2000-2006: première transmission en 2008 Années 1990-1999: à ne pas transmettre	2000-2006 1990-1999	2008 À ne pas transmettre
1	Consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — trimestriel	Années 1995-2007: première transmission en 2008 Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1995-2007 1990-1994	2008 À ne pas transmettre
3	P.1, P.2, K.1, B.2n + B.3n, D.29 – D.39, D.11: ventilation A31	Années 1980-1994: première transmission en 2008	1980-1994	2008
3	Formation de capital: ventilation A31	Années 1980-1994: première transmission en 2008	1980-1994	2008
3	Salariés et travailleurs indépendants: ventilation A31 — heures travaillées	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
6, 7	Flux et stocks de produits dérivés (F.34, A.F.34)	Première transmission en 2015	1995-2014	2015
10	Formation brute de capital fixe: ventilation régionale de P.51 pour les branches d'activité L-P	Première transmission en 2008	1995-2006	2008
10	Emploi total: heures travaillées	Années 2000-2008: première transmission en 2010 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2008 1995-1999	2010 À ne pas transmettre
20	Actifs fixes: ventilation AN_F6 <sup>†</sup>	Première transmission en 2015	2000-2013	2015

## 2. BULGARIE

## 2.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables/postes corrigés des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables	Années 1995-1997: à ne pas transmettre Années 1998-2007: première transmission en 2008	1995-1997 1998-2007	À ne pas transmettre 2008
2	Ensemble des variables/postes	Années 1999-2001: première transmission en 2008 Année 1998: première transmission en 2009 Années 1995-1997: première transmission en 2010	1999-2001 1998 1995-1997	2008 2009 2010
3	Ensemble des variables/postes	Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables/postes — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-1997: première transmission en 2010	1995-1997	2010
6	Ensemble des variables/postes	Années 1995-2000: à ne pas transmettre Année 2005: transmission à T + 21 mois Années 2006-2009: transmission à T + 13 mois Première transmission à T + 9 mois en 2011	1995-2000 2005 2006-2009	À ne pas transmettre 2011
7	Ensemble des variables/postes	Années 1995-1999: à ne pas transmettre Année 2005: transmission à T + 21 mois Années 2006-2009: transmission à T + 13 mois Première transmission à T + 9 mois en 2011	1995-1999 2005 2006-2009	À ne pas transmettre 2011
8	Ensemble des variables/postes	Années 2002-2005: première transmission en 2007 Années 1999-2001: première transmission en 2008 Année 1998: première transmission en 2009 Années 1995-1997: première transmission en 2010 Année 2006, 2007: transmission à T + 20 mois Années 2008, 2009: transmission à T + 12 mois Première transmission à T + 9 mois en 2011	2002-2005 1999-2001 1998 1995-1997	2007 2008 2009 2010 2011

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
9	Ensemble des variables/postes	Année 1999: première transmission en 2008	1999	2008
		Année 1998: première transmission en 2009	1998	2009
		Années 1995-1997: première transmission en 2010	1995-1997	2010
10	Ensemble des variables	Année 1995: première transmission en 2009	1995	2009
11	Ensemble des variables	Années 2003: première transmission en 2007	2003	2007
		Années 2000-2002: première transmission en 2008	2000-2002	2008
		Années 1998-1999: transmission en 2010	1998-1999	2010
		Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
12	Ensemble des variables	Année 1995: première transmission en 2009	1995	2009
13	Ensemble des variables	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
		Années 2000-2005: première transmission en 2008	2000-2005	2008
		Années 2005-2006: première transmission à T + 36 mois	2005-2006	
		Première transmission à T + 24 mois en 2009		2009
15, 16	Ensemble des variables: prix courants	Années 2000-2004: première transmission en 2008	2000-2004	2008
		Années 2005-2006: première transmission en 2009	2005-2006	2009
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Année 2000: à ne pas transmettre	2000	À ne pas transmettre
		Années 2001-2007: première transmission en 2010	2001-2007	2010
17, 18	Ensemble des variables	Année 2005: première transmission en 2009	2005	2009
19	Ensemble des variables	Année 2005: première transmission en 2009	2005	2009
20	Ensemble des variables	Années 2000-2002: à ne pas transmettre	2000-2002	À ne pas transmettre
		Années 2003-2009: première transmission en 2012	2003-2009	2012

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
22	Ensemble des variables	Année 2005: première transmission en 2008	2005	2008
		Années 2000-2004: première transmission en 2010	2000-2004	2010
		Années 1998-1999: première transmission en 2011	1998-1999	2011
		Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
26	Ensemble des variables	Années 1995-2002: à ne pas transmettre	1995-2002	À ne pas transmettre
		Années 2003-2009: première transmission en 2012	2003-2009	2012

## 2.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Formation brute de capital fixe: ventilation AN_F6	Années 2000-2009: première transmission en 2010	2000-2009	2010
		Années 1995-1999: première transmission en 2012	1995-1999	2012
1	Dépense de consommation finale des ménages (P.3): ventilation par durabilité — trimestriel	Années 2001-2007: première transmission en 2008	2001-2007	2008
		Années 1995-2000: première transmission en 2010	1995-2000	2010
1	Dépense de consommation finale des ménages (P.3): ventilation par durabilité — annuel	Années 2001-2007: première transmission en 2008	2001-2007	2008
		Années 1995-2000: première transmission en 2010	1995-2000	2010
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53)	Années 1995-2008: à ne pas transmettre	1995-2008	À ne pas transmettre
		Première transmission en 2010	2009	2010
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique pour les services	Années 2005-2006: première transmission en 2008	2005-2006	2008
1	Consommation de capital fixe (K.1) — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2008: première transmission en 2009	1995-2008	2009
1	Données sur la population et l'emploi	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
1	Rémunération des salariés travaillant dans des unités de production résidentes et rémunération des salariés résidents (D.1)  Salaires et traitements bruts (D.11)	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ajustements pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension (D.8) — trimestriel	Années 1995-2010: à ne pas transmettre  Première transmission en 2012	1995-2010  2011	À ne pas transmettre  2012
1	Affectation des SIFIM à tous les comptes — trimestriel	Années 1995-2001: première transmission en 2011	1995-2001	2011
1	Affectation des SIFIM à tous les comptes — annuel	Années 1995-2001: première transmission en 2011	1995-2001	2011
2	Paievements pour autre production non marchande (P.131)	Années 2000-2008: première transmission en 2009  Années 1995-1999: première transmission en 2011	2000-2008  1995-1999	2009  2011
3	Excédent net d'exploitation et revenu mixte net: ventilation par branche d'activité	Années 1998-1999: première transmission en 2009	1998-1999	2009
3	Autres impôts moins autres subventions sur la production (D.29 – D.39): ventilation par branche d'activité	Années 2000-2001: première transmission en 2008  Années 1998-1999: première transmission en 2009	2000-2001  1998-1999	2008  2009
3	Consommation de capital fixe (K.1): ventilation par branche d'activité — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1998-2008: première transmission en 2009	1998-2008	2009
3	Formation brute de capital: ventilation par branche d'activité (P.5)  Formation brute de capital fixe: ventilation par branche d'activité (P.51)	Années 2005-2009: première transmission en 2010  Années 2000-2004: première transmission en 2012  Années 1998-1999: première transmission en 2013	2005-2009  2000-2004  1998-1999	2010  2012  2013
3	Variations des stocks plus acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.52 + P.53): ventilation par branche d'activité	Années 2005-2009: première transmission en 2010  Années 2000-2004: première transmission en 2012  Années 1998-1999: première transmission en 2013	2005-2009  2000-2004  1998-1999	2010  2012  2013
3	Emploi par branche d'activité — ventilation A17  Emploi par branche d'activité — ventilation A60	Années 1998-1999: première transmission en 2008  Années 2000-2006: première transmission en 2009	1998-1999  2000-2006	2008  2009

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Rémunération des salariés: ventilation par branche d'activité (D.1)  Salaires et traitements: ventilation par branche d'activité (D.11)	Années 1998-1999: première transmission en 2009	1998-1999	2009
5	Drogues (CP023)  Prostitution (CP122)	Première transmission en 2016  Années 1995-2014: à ne pas transmettre	2015  1995-2014	2016  À ne pas transmettre
6	Variables:  F.34 Produits financiers dérivés: secteurs S.11, S.123, S.124, S.125, S.13, S.15, S.2  F.34 Produits financiers dérivés: secteurs S.121 et S.122  F.52 Parts d'organismes de placement collectif	Années 2001-2007: à ne pas transmettre  Années 2001-2003: à ne pas transmettre  Années 2001-2007: à ne pas transmettre	2001-2007  2001-2003  2001-2007	À ne pas transmettre  À ne pas transmettre  À ne pas transmettre
7	Variables:  AF.34 Produits financiers dérivés: secteurs S.11, S.123, S.124, S.125, S.13, S.15, S.2  AF.34 Produits financiers dérivés: secteurs S.121 et S.122  AF.52 Parts d'organismes de placement collectif	Années 2000-2006: à ne pas transmettre  Années 2000-2002: à ne pas transmettre  Années 2000-2006: à ne pas transmettre	2000-2006  2000-2002  2000-2006	À ne pas transmettre  À ne pas transmettre  À ne pas transmettre
8	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53)	Années 1995-2008: à ne pas transmettre  Première transmission en 2010	1995-2008  2009	À ne pas transmettre  2010
8	Aides à l'investissement	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
9	Variables:  D.29F Impôts sur la pollution  D.214F Impôts sur les gains de loterie et de jeu	Rétropolations 1995-1999 à ne pas transmettre  Rétropolations 1995-1998 à ne pas transmettre	1995-1999  1995-1998	À ne pas transmettre  À ne pas transmettre
10	Formation brute de capital fixe (P.51)	Années 2005-2006: première transmission en 2009  Années 2000-2004: première transmission en 2011  Années 1998-1999: première transmission en 2012  Années 1995-1997: à ne pas transmettre	2005-2006  2000-2004  1998-1999  1995-1997	2009  2011  2012  À ne pas transmettre

## 3. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

## 3.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables — consolidé	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
6, 7	Ensemble des variables — non consolidé	Année 2006: première transmission en 2008	2006	2008
11	Ensemble des variables	Années 1995-2001: première transmission en 2008	1995-2001	2008

## 3.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
8	Secteur S.2: ventilation géographique	Années 2002-2003: première transmission en 2008	2002-2003	2008
3	Variations des stocks (P.52): prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008

## 4. DANEMARK

## 4.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
8	Ensemble des variables	Années 2006-2007: transmission à t + 12	2006-2007	
13	Secteur des ménages	S.14 + S.15 à fournir	à partir de 1995	

## 4.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ventilation entre impôts (D.21) et subventions (D.31) sur les produits: prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 1990-2009: première transmission en 2010 Années 1980-1989: à ne pas transmettre	1990-2009 1980-1989	2010 À ne pas transmettre



Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
9	Ventilation entre impôts et droits sur les importations, à l'exclusion de la TVA (D.212) et impôts sur les produits, à l'exclusion de la TVA et des impôts sur les importations (D.214)	Première transmission en 2015	2014	2015
	Impôts sur les importations, à l'exclusion de la TVA et des droits sur les importations (D2122) pour les administrations publiques (S13) et sous-secteurs. Droits d'accises (D.2122C)	Années 1995-2013: à ne pas transmettre	1995-2014	À ne pas transmettre
15	Production marchande	Première transmission en 2015	2014	2015
	Autre production non marchande	Années 1995-2013: à ne pas transmettre	1995-2013	À ne pas transmettre

## 5. ALLEMAGNE

## 5.1. Dérogation pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1991: Ancien territoire de la République fédérale d'Allemagne avant la réunification	Avant 1991	
3	Ventilation A17	Transmission à t + 9 mois	À partir de 1980	
	Ventilation A31	Transmission à t + 21 mois		

## 5.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ventilation AN_F6 de la formation brute de capital fixe (P.51) en AN11131 Matériels de transport et AN11132 Autres machines et équipements	Transmission en août de l'année t + 1 Année 1990: à ne pas transmettre	À partir de 1991 1990	À ne pas transmettre
2	Ventilation de Autre production non marchande (P.13) en P.131 et P.132	À partir de 1995: à ne pas transmettre	À partir de 1995	À ne pas transmettre
3	Formation brute de capital (P.5), variations des stocks et acquisitions nettes d'objets de valeur (P.52 + P.53): ventilations	À ne pas transmettre	À partir de 1980	À ne pas transmettre
3	Formation brute de capital fixe (P.51): ventilation	Ventilation par branche d'activité uniquement pour les "nouveaux actifs fixes"	À partir de 1980	
3	Emploi: ventilation A31 — heures travaillées	Rétropolations avant 2002 à ne pas transmettre	1980-2001	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Employés pour le secteur "Administrations publiques", personnes	Transmission à T + 12 mois	À partir de 1980	
6	F.511 Actions cotées F.512 Actions non cotées F.71 Crédits commerciaux et avances F.79 Autres	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
7	AF.511 Actions cotées AF.512 Actions non cotées AF.71 Crédits commerciaux et avances AF.79 Autres	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
9	Ensemble des variables: ventilation par lettre	À ne pas transmettre		À ne pas transmettre
10	Emploi en heures travaillées, NUTS II	Années 1995-2003: à ne pas transmettre	1995-2003	À ne pas transmettre
10	Rémunération des salariés (D.1)	Année 1995: à ne pas transmettre	1995	À ne pas transmettre
10	Formation brute de capital fixe	Années 1995-2001: à ne pas transmettre Ventilation par branche d'activité uniquement pour les "nouveaux actifs fixes"	1995-2001	À ne pas transmettre
12	Valeur ajoutée (B.1g): ventilation par branche d'activité; Emploi: ventilation A6	Année 1995: ventilation A3 uniquement	1995	
13	Secteur des ménages	S.14 + S.15 à fournir		
20, 22	Ventilation AN_F6 <sup>†</sup>	À ne pas transmettre; ventilation AN_F6 transmise en remplacement		À ne pas transmettre

## 6. ESTONIE

### 6.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
3	Ensemble des variables, à l'exception de l'emploi (personnes)	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables: ventilation par fonction	Années 1995-1996: à ne pas transmettre	1995-1996	À ne pas transmettre
12	Ensemble des variables	Année 1995: à ne pas transmettre	1995	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Année 2000: à ne pas transmettre	2000	À ne pas transmettre
		Années 2001-2006: première transmission en 2009	2001-2006	2009
22	Ensemble des variables	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
26	Ensemble des variables	Première transmission en 2008	2000-2006	2008
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre

## 6.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Emploi: heures travaillées	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ménages (P.3): ventilation par durabilité — trimestriel	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ménages (P.3): ventilation par durabilité — annuel	Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique	Années 1995-2002: à ne pas transmettre	1995-2002	À ne pas transmettre
8	Secteur S.2: ventilation géographique	Année 2002: à ne pas transmettre	2002	À ne pas transmettre
10	Emploi: heures travaillées	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre

## 7. GRÈCE

### 7.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ensemble des variables — trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
1	Ensemble des variables — annuel	Années 1988-1994: première transmission en 2008	1988-1994	2008
1	Ensemble des variables (à l'exclusion des postes 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 27 total) — annuel	Années 1980-1987: à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
3	Ensemble des variables	Années 1988-1994: première transmission en 2008	1988-1994	2008
		Années 1980-1987: à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
5	Ensemble des variables	Années 1988-1994: première transmission en 2008	1988-1994	2008
		Années 1980-1987: à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
15, 16	Ensemble des variables	Années 2000-2005: première transmission en 2008	2000-2005	2008
17, 18, 19	Ensemble des variables	Années 2000 et 2005: première transmission en 2008	2000 et 2005	2008

## 7.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26 — trimestriel	Première transmission à T + 70 jours en 2008	À partir de 1995	2008
		Années 1990-1994: première transmission en 2011	1990-1994	2011
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 25 — annuel	Années 1988-1994: première transmission en 2010	1988-1994	2010
1	Population, emploi des résidents — trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
1	Population, emploi des résidents — annuel	Années 1988-1994: première transmission en 2008	1988-1994	2008
1	Emploi — trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2011	1990-1994	2011
1	Emploi — annuel	Années 1988-1994: première transmission en 2010	1988-1994	2010
1	Dépense de consommation des ménages: ventilation par durabilité — trimestriel	Années 1990-1999: à ne pas transmettre	1990-1999	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation des ménages: ventilation par durabilité — annuel	Années 1980-1989: à ne pas transmettre	1980-1989	À ne pas transmettre
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique: trimestriel	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ISBLSM — trimestriel	Années 1990-1993: à ne pas transmettre	1990-1993	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ISBLSM — annuel	Années 1988-1993: à ne pas transmettre	1988-1993	À ne pas transmettre
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	Année 2014: première transmission en 2015	2014	2015
		Années 1990-2013: à ne pas transmettre	1990-2013	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ajustements pour variation des droits nets des ménages sur les fonds de pension — trimestriel	Première transmission en 2015	2014	2015
	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits — trimestriel	Années 1990-2013 à ne pas transmettre	1990	À ne pas transmettre
1	Ajustements pour variation des droits nets des ménages sur les fonds de pension — annuel	Première transmission en 2010	1995-2009	2010
		Rétropolations 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
1	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits — annuel	Première transmission en 2010	1995-2009	2010
		Rétropolations 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
3	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	Première transmission en 2015	2014	2015
		Années 1980-2013 à ne pas transmettre	1980-2013	À ne pas transmettre
8	Secteur S.2 ventilation géographique	Années 1999-2007: première transmission en 2008	1999-2007	2008
26	Logements (AN.1111)	Années 1995-2006: première transmission en 2008	1995-2006	2008

## 8. ESPAGNE

## 8.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Ensemble des variables sauf consommation de capital fixe (K.1), excédent d'exploitation net et revenu mixte net (B.2n + B.3n)	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
		Années 1980-1989: première transmission en 2009	1980-1989	2009
5	Ensemble des variables	Années 1980-1994: première transmission en 2008	1980-1994	2008
8	Ensemble des variables	Années 1995-1999: première transmission en 2007	1995-1999	2007
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2002-2004: première transmission en 2008	2002-2004	2008
17, 18, 19	Ensemble des variables	Année 2005: transmission en 2009	2005	2009
20	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
22	Ensemble des variables	Années 2000-2006: première transmission en 2008	2000-2006	2008
		Années 1995-1999: première transmission en 2009	1995-1999	2009
26	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
		Années 1995-1999 à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre

## 8.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26 — trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
1	Emploi: ventilation A6 — annuel	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
1	Emploi: ventilation A6 — trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2008	1990-1994	2008
1	Importations et exportations: ventilation géographique — annuel	Transmission at t + 160		
1	Ventilation entre impôts et subventions sur les produits: prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 1990-1999: première transmission en 2008 Années 1980-1989: première transmission en 2009	1990-1999 1980-1989	2008 2009
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53) — trimestriel	Années 1990-1999: première transmission en 2008	1990-1999	2008
1	Acquisition moins cessions d'objets de valeur (P.53) — annuel	Années 1990-1999: première transmission en 2008 Années 1980-1989: première transmission en 2009	1990-1999 1980-1989	2008 2009
3	Consommation de capital fixe (K.1), excédent d'exploitation net et revenu mixte net (B.2n + B.3n)	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1980-1999: à ne pas transmettre	2000-2007 1980-1999	2008 À ne pas transmettre
16	Consommation de capital fixe (K.1)	Première transmission en 2008	2000-2005	2008
17, 18	Consommation de capital fixe (K.1)	Année 2000: première transmission en 2008 Année 2005 première transmission en 2009	2000 2005	2008 2009

## 9. FRANCE

## 9.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Ensemble des variables: ventilation par branche d'activité A31, A60	Années 1980-1998: première transmission en 2011	1980-1998	2011
20	Ensemble des variables: ventilation AN_F6 <sup>†</sup> par branche d'activité A17	Années 2000-2008: première transmission en 2011	2000-2008	2011

## 9.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Emploi: ventilation par branche d'activité, A6 — annuel	Années 1980-1989: première transmission en 2011	1980-1989	2011
1	Valeur ajoutée brute (B.1g): ventilation A6 — annuel	Années 1980-1998: première transmission en 2011	1980-1998	2011
1	Formation brute de capital fixe (P.51): ventilation par AN_F6: annuel	Années 1980-2007: première transmission 2008	1980-2007	2008
1	Formation brute de capital fixe (P.51): ventilation par AN_F6: trimestriel	Années 1990-2011: première transmission en 2011	1990-2011	2011
1	Rémunération des salariés (D.1), salaires et traitements (D.11): ventilation A6 — annuel	Années 1980-1998: première transmission en 2011	1980-1998	2011
3	Formation brute de capital fixe, dont logements et autres bâtiments et structures	Première transmission en 2015 Années 1990-2013 à ne pas transmettre	2014 1990-2013	2015 À ne pas transmettre
5	Ventilation de l'enseignement (CP101, CP102, CP103, CP104, CP105) Drogues (CP023) Prostitution (CP122)	Première transmission en 2015 Années 1990-2013 à ne pas transmettre	2014 1980-2013	2015 À ne pas transmettre
6	Pour tous les secteurs: F.3, F.33, F.3331, F.332, F.5, F.51, F.511, F.512, F.513, F.52, F.612 (consolidé)	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
6	Pour tous les secteurs F.612 (non consolidé)	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
7	Pour tous les secteurs: AF.3, AF.33, AF.3331, AF.332, AF.5, AF.51, AF.511, AF.512, AF.513, AF.52, AF.612 (consolidé)	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
7	Pour tous les secteurs AF.612 (non consolidé)	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
8	Sous-secteurs de S.2: S.211, S.2112, S.212 pour les variables: D.1, D.4, D.5, D.6, D.7, D.8.	Années 1995-2009: première transmission des sous-secteurs S.211, S2112, S212 en 2011	1995-2009	2011
9	Ventilation D.995	Première transmission en 2015 Années 1995-2013 à ne pas transmettre	2014 1980-2013	2015 À ne pas transmettre

## 10. IRLANDE

## 10.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ensemble des variables — trimestriel	Transmission à T + 90 jours,	1997-2008T3	2009  À ne pas transmettre
		Première transmission à T + 70 jours en 2009	À partir de 2008T4	
		Années 1990-1996: à ne pas transmettre	1990-1996	
1	Ensemble des variables — annuel	Transmission at T + 90 jours	1995-2007	2009  À ne pas transmettre
		Première transmission à T + 70 jours en 2009	2008	
		Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	
3	Ensemble des variables: ventilation A60	Années 1990-1999: à ne pas transmettre	1990-1999	À ne pas transmettre
	Ensemble des variables: ventilation A31	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables (sauf secteur S.13 et sous-secteurs)	Années 1995-2001: à ne pas transmettre	1995-2001	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables (secteur S.13 et sous-secteurs)	Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
15, 16	Ensemble des variables	Année 2004: première transmission en 2008	2004	2008
		Année 2005: première transmission en 2009	2005	2009
		Année 2006: première transmission en 2010	2006	2010
15, 16	Ensemble des variables, prix de l'année précédente	Années 2000-2012: première transmission en 2015	2000-2012	2015
17, 18, 19	Ensemble des variables	Année 2005: première transmission en 2009	2005	2009
20	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010

## 10.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Population, emploi, rémunération des salariés, excédent d'exploitation brut et revenu mixte	Années 1990-1997: à ne pas transmettre	1990-1997	À ne pas transmettre
1	Consommation de capital fixe (K.1): prix de l'année précédente et volumes chaînés — trimestriel	Années 1990-1996: à ne pas transmettre	1990-1996	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Consommation de capital fixe (K.1): prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 1995-2009: première transmission en 2010 Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1995-2009 1980-1994	2010 À ne pas transmettre
1	Emploi: salariés et travailleurs indépendants, heures travaillées — trimestriel	Années 1990-1997: à ne pas transmettre	1990-1997	À ne pas transmettre
1	Emploi: salariés et travailleurs indépendants, heures travaillées — annuel	Années 1980-1997: à ne pas transmettre	1980-1997	À ne pas transmettre
3	Production aux prix de base (P.1) et consommation intermédiaire (P.2) aux prix d'acquisition	Années 2000-2009: première transmission en 2010 Années 1980-1999: à ne pas transmettre	2000-2009 1980-1999	2010 À ne pas transmettre
3	Consommation de capital fixe (K.1): prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2009: première transmission en 2010 Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1995-2009 1980-1994	2010 À ne pas transmettre
3	Ventilation AN_F6 <sup>†</sup> pour l'économie totale	Année 2008: première transmission en 2009 Années 1980-2007: à ne pas transmettre	2008 1980-2007	2009 À ne pas transmettre
3	Logements et autres bâtiments et structures: ventilation A31 et A60	Année 2008: première transmission en 2009 Années 1980-2007: à ne pas transmettre	2008 1980-2007	2009 À ne pas transmettre
3	Emploi: salariés et travailleurs indépendants, heures travaillées	Années 1980-1997: à ne pas transmettre	1980-1997	À ne pas transmettre
8	Ensemble des variables, sauf secteurs S.13 et S.2	Année 2003: première transmission en 2008 Années 1995-2001: à ne pas transmettre	2003 1995-2001	2008 À ne pas transmettre
8	Ensemble des variables: secteur S.2	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
10	Emploi: heures travaillées	Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
13	Secteur des ménages	S.14 + S.15 à fournir		
13	Cotisations sociales (D.61) et prestations sociales (D.62)	Années 2000-2007: première transmission en 2009	2000-2007	2009
22	Ventilation AN_F6 <sup>†</sup> : dont postes (AN111321, AN111322, AN1122)	Année 2008: première transmission en 2009 Années 2000-2007: à ne pas transmettre	2008 2000-2007	2010 À ne pas transmettre

## 11. ITALIE

## 11.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
12	Ensemble des variables	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2004: première transmission en 2008	2000-2004	2008
26	Ensemble des variables	Années 1995-2008: première transmission en 2010	1995-2008	2010

## 11.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique — trimestriel	Transmission à T + 160 jours		
1	Population	Transmission at T + 180 jours		
3	Consommation de capital fixe (K1): ventilation A60	Années 1980-1994: À ne pas transmettre Années 1995-2014 première transmission 2015	1980-1994 1995-2014	À ne pas transmettre 2015
5	Ventilation de Enseignement (CP101, CP102, CP103, CP104, CP105) Drogues (CP023) Prostitution (CP122)	Années 1980-1999: à ne pas transmettre Années 2000-2014: première transmission en 2015	1980-1999 1995-2014	À ne pas transmettre 2015
6, 7	F.511 Actions cotées F.512 Actions non cotées F.513 Autres participations F.611 Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie F.612 Droits nets des ménages sur les fonds de pension	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
10	Emploi: heures travaillées	Années 1995-2003: à ne pas transmettre Années 2004-2008: première transmission en 2010	1995-2003 2004-2008	À ne pas transmettre 2010

## 12. CHYPRE

## 12.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables: prix de l'année précédente, volumes chaînés — trimestriel	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
6, 7	Ensemble des variables	Années 1995-2008: première transmission en 2009	1995-2008	2009
15, 16	Ensemble des variables, prix courants	Années 2004: transmission en 2008	2004	2008
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2002-2003: transmission en 2008	2002-2003	2008
		Années 2004-2005: transmission en 2009	2004-2005	2009
		Années 2006-2007: transmission en 2010	2006-2007	2010
17, 18, 19	Ensemble des variables	Année 2000: transmission en 2009	2000	2009
		Année 2005: transmission en 2011	2005	2011
22	Ensemble des variables: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2006: première transmission en 2008	1995-2006	2008

## 12.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Exportations (P.61) et importations (P.71) de biens, exportations (P.62) et importations (P.72) de services — trimestriel	Années 1995-2008: première transmission en 2009	1995-2008	2009
1	Impôts sur la production et sur les importations (D.2), subventions sur la production et sur les importations (D.3) — trimestriel	Années 1995-2008: première transmission en 2009	1995-2008	2009
1	Répartition des SIFIM sur tous les comptes — trimestriel	Années 1995-2008: première transmission en 2009	1995-2008	2008
1	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2) — trimestriel	Années 2000-2010: première transmission en 2011	2000-2010	2011
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26, prix courants — trimestriel	Années 2000-2008: première transmission en 2009	2000-2008	2009
		Années 1995-1999: première transmission en 2011	1995-1999	2011
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26, prix courants — annuel	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26, termes réels — trimestriel	Années 2000-2010: première transmission en 2011 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2010 1995-1999	2011 À ne pas transmettre
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26, termes réels — annuel	Années 2000-2009: première transmission en 2010 Années 1995-1999: première transmission en 2012	2000-2009 1995-1999	2010 2012
1	Dépense de consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — prix de l'année précédente, volumes chaînés — annuel	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2007 1995-1999	2008 À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — ensemble des variables — trimestriel	Années 2000-2008: première transmission en 2009 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2008 1995-1999	2009 À ne pas-transmettre
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique-prix de l'année précédente, volumes chaînés — annuel	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique — prix courants — trimestriel	Années 2000-2008: première transmission 2009 Années 1995-1999: première transmission 2011	2000-2008 1995-1999	2009 2011
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique — prix de l'année précédente et volumes chaînés — trimestriel	Années 2000-2008: première transmission en 2009 Années 1995-1999: première transmission 2011	2000-2008 1995-1999	2009 2011
3	Production, ensemble des variables: ventilations A31 et A60 — prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1995-2007 (A31): première transmission en 2008 Années 1995-2006 (A60): première transmission en 2008	1995-2007 1995-2006	2008 2008
3	Formation de capital, ensemble des variables: ventilations A31 et A60 — prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1995-2007 (A31): première transmission en 2008	1995-2007	2008
3	Emploi et rémunération des salariés, ensemble des variables: ventilations A31 et A60 — personnes	Années 1995-1999: première transmission en 2008 (A31) Années 1995-1999: première transmission en 2009 (A60)	1995-1999 1995-1999	2008 2009
3	Emploi et rémunération des salariés, ensemble des variables: ventilations A6 — heures travaillées	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
8	II.1.2 Compte d'affectation des revenus primaires	Première transmission en 2008	1995-2007	2008
8	II.2 Compte de distribution secondaire du revenu II.4.1 Compte d'utilisation du revenu disponible III.1.1 Compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital III.1.2 Compte des acquisitions d'actifs non financiers	Première transmission en 2010	1995-2009	2010

## 13. LETTONIE

## 13.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables: prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
2	Ventilation par sous-secteurs	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
3	Ensemble des variables: prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
5	Ensemble des variables: prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1998-2007: première transmission à T + 9 en 2008 Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1998-2007 1995-1997	2008 À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables	Années 1995-2001: première transmission en 2008	1995-2001	2008
8	Ensemble des variables	Année 2006: transmission à T + 14 en 2008 Années 2007-2008: transmission à T + 12 en 2008	2006 2007-2008	2008 2008
11	Ensemble des variables	Années 1996-1999: première transmission en 2008 Année 1995: à ne pas transmettre	1996-1999 1995	2008 À ne pas transmettre
15, 16	Ensemble des variables: prix courants Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2003: à ne pas transmettre Années 2000-2011: à ne pas transmettre Année 2012: transmission en 2015	2000-2003 2000-2011 2012	À ne pas transmettre À ne pas transmettre 2015
17, 18, 19	Ensemble des variables	Année 2000: à ne pas transmettre	2000	À ne pas transmettre
20	Ensemble des variables	Année 2006: première transmission en 2009 Années 2000-2005: à ne pas transmettre	2006 2000-2005	2009 À ne pas transmettre
22	Ensemble des variables: prix courants Ensemble des variables: prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 2000-2006: première transmission en 2008 Années 1995-1999: à ne pas transmettre Années 2000-2006: première transmission en 2008 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2006 1995-1999 2000-2006 1995-1999	2008 À ne pas transmettre 2008 À ne pas transmettre

## 13.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Emplois du produit intérieur brut: ensemble des variables — prix courants	Années 1995-2006: transmission à T + 90 jours	1995-2006	
1	Variables:  Excédent d'exploitation brut et revenu mixte (B.2g + B.3g)  Impôts (D.2) et subventions (D.3) sur la production et les importations  Rémunération des salariés(D.1)	Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26: termes réels	Années 2000-2007: première transmission en 2008  Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2007  1995-1999	2008  À ne pas transmettre
1	Emploi des résidents: personnes — trimestriel	Années 1995-2001: à ne pas transmettre	1995-2001	À ne pas transmettre
1	Emploi auprès d'unités productrices résidentes — personnes et heures travaillées — trimestriel	Années 1995-2001: à ne pas transmettre	1995-2001	À ne pas transmettre
1	Emploi auprès d'unités productrices résidentes: heures travaillées — annuel	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — prix courants et prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1998-2007: transmission à T + 90 jours  Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1998-2007  1995-1997	À ne pas transmettre
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique-prix courants, prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 2000-2007: transmission à T + 90 jours  Rétropolations avant 2000: à ne pas transmettre	2000-2007  1995-1999	À ne pas transmettre
3	Production (P.1); consommation intermédiaire (P.2); valeur ajoutée brute (B.1G): prix courants	Années 1995-2007: première transmission à T + 14 en 2008	1995-2007	2008
3	K.1; B2N + B3N; D29-D39; D1; D2: prix courants	Années 2001-2007: première transmission en 2008  Années 1995-2000: à ne pas transmettre	2001-2007  1995-2000	2008  À ne pas transmettre
3	Consommation de capital fixe (K.1): prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 2005-2009: première transmission en 2010  Années 1995-2004: à ne pas transmettre	2005-2009  1995-2004	2010  À ne pas transmettre
3	Variations des stocks plus acquisitions moins cessions d'objets de valeurs (P.52 + P.53)	Années 2000-2007: première transmission en 2008  Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2007  1995-1999	2008  À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Emploi par branche d'activité: ventilation A31	Années 2002-2007: première transmission en 2008	2002-2007	2008
		Années 1995-2001: à ne pas transmettre	1995-2001	À ne pas transmettre
3	Emploi par branche d'activité: ventilation A60	Années 2007-2009: première transmission en 2010	2007-2009	2010
		Années 1995-2006: à ne pas transmettre	1995-2006	À ne pas transmettre

## 14. LITHUANIE

## 14.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
8	Ensemble des variables	Années 2006-2008: transmission à T + 11 mois	2006-2008	2010
		Première transmission à T + 9: en 2010	2009	
11	Ensemble des variables	Années 2000-2001 première transmission en 2008	2000-2001	2008
		Années 1995-1999: première transmission en 2012	1995-1999	2012
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2005-2007: première transmission 2010	2005-2007	2010
		Années 2000-2004: première transmission en 2012	2000-2004	2012
22	Ensemble des variables	Années 2000-2006: première transmission en 2008	2000-2006	2008
		Années 1995-1999: première transmission en 2010	1995-1999	2010
22	Ensemble des variables: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2008: première transmission 2010	1995-2008	2010

## 14.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Dépense de consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — prix de l'année précédente et volumes chaînés — trimestriel	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
2	Ensemble des variables: ventilation par sous-secteur du secteur S.13	Années 1995-1999: première transmission en 2010	1995-1999	2010
3	Formation brute de capital fixe (P.51) — prix courants	Années 1995-2005: première transmission en 2010	1995-2005	2010
	Formation brute de capital fixe (P.51) — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
3	Variations des stocks (P.52) et acquisitions moins cessions d'objets de valeur, ventilation par branche d'activité A6 — prix courants	Années 1995-2006: première transmission en 2010	1995-2006	2010
	Variations des stocks (P.52) et acquisitions moins cessions d'objets de valeur, ventilation par branche d'activité A6 — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
3	Emploi: ventilation par branche d'activité A31 — heures travaillées	Années 1995-1998: première transmission en 2009	1995-1998	2009
3	Salariés: ventilation par secteur	Années 1995-2007: première transmission en 2009	1995-2007	2009
8	Ventilation géographique du secteur S.2	Années 2002-2003: première transmission en 2008	2002-2003	2008

## 15. LUXEMBOURG

## 15.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ensemble des variables — trimestriel	Transmission à T + 90 jours Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables — annuel	Transmission à T + 90 jours Années 1980-1984: première transmission en 2010	1980-1984	2010
3	Ensemble des variables	Années 1980-1984: première transmission en 2010	1980-1984	2010
5	Ensemble des variables	Années 1980-1984: à ne pas transmettre	1980-1984	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010

## 15.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53) — trimestriel	Uniquement or non monétaire Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53) — annuel	Uniquement or non monétaire Années 1980-2009: première transmission en 2010	1980-2009	2010
3	Ventilation des branches d'activité NACE A31	Transmission à T + 21 mois Années 1985-2006: première transmission en 2008	1985-2006	2008
		Années 1980-1984: première transmission en 2010	1980-1984	2010
	Ventilation des branches d'activité NACE A60	Transmission à T + 33 mois Années 1985-2005: première transmission en 2008	1985-2005	2008
		Années 1980-1984: première transmission en 2010	1980-1984	2010
8	Variables dans les comptes II.1.2, II.2, II.4.1, III.1.1, III.1.2 pour les secteurs S.11, S.12 and S.2	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
	Variables dans les comptes I et II.1 pour les secteurs S.14 et S.15	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
	Variables dans les comptes II.1.2, II.2, II.4.1, III.1.1, III.1.2 pour les secteurs S.14 et S.15	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010

## 16. HONGRIE

## 16.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables: prix de l'année précédente et volumes chaînés — trimestriel	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
1	Ensemble des variables: prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
1	Ensemble des variables: répartition des SIFIM	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Ensemble des variables: volumes chaînés	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
5	Ensemble des variables: volumes chaînés	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
8	Ensemble des variables	Transmission à T + 12 mois Années 1995-2007: première transmission en 2009	1995-2007	2009
13	Ensemble des variables	Années 1995-2000: à ne pas transmettre	1995-2000	À ne pas transmettre
22	Ensemble des variables	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre

#### 16.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Valeur ajoutée et produit intérieur brut: ventilation A6 — trimestriel	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
1	Ventilation entre impôts (D.21) et subventions (D.31) sur les produits aux prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 2000-2009: première transmission en 2010 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2009 1995-1999	2010 À ne pas transmettre
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53) — trimestriel	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 13, 14, 15 et 28 — trimestriel	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26 — trimestriel	Années 2000-2009: première transmission en 2010 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2009 1995-1999	2010 À ne pas transmettre
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26 — annuel	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2007 1995-1999	2008 À ne pas transmettre
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 26, sauf consommation de capital fixe (K1), revenu national net (B5N), acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K2), capacité/besoin de financement (B9) — annuel	Transmission à T + 100 jours		
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 25: termes réels	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Emploi	Année 2008: transmission en 2009 Années 1995-2007: première transmission en 2010	2008 1995-2007	2009 2010
1	Dépense de consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
1	Dépense de consommation finale des ménages: ventilation par durabilité — répartition SIFIM	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
3	Emploi: ventilation par branche d'activité A60	Années 1995-2008 première transmission en 2010	1995-2008	2010
3	Emploi: heures travaillées et personnes	Année 2008: première transmission en 2009 Années 1995-2007: première transmission en 2010	2008 1995-2007	2009 2010
	Salariés par secteurs	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
10	Emploi en heures travaillées	Années 1995-2008: première transmission en 2010	1995-2008	2010
10	Rémunération des salariés	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
12	Emploi en personnes	Années 1995-2008: première transmission en 2010	1995-2008	2010

## 17. MALTE

## 17.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Rétropolations avant 2000: à ne pas transmettre	Avant 2000	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables/postes: trimestriel	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables aux prix de l'année précédente, volumes chaînés	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables sauf secteur S.13	Années 2003-2009: première transmission en 2010 Années 2000-2002: première transmission en 2011 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2003-2009 2000-2002 1995-1999	2010 2011 À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
8	Ensemble des variables	Années 2000-2007: première transmission en 2008	2000-2007	2008
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
12	Ensemble des variables	Années 2000-2005: première transmission en 2008	2000-2005	2008
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
13	Ensemble des variables	Années 2000-2006: première transmission en 2008	2000-2006	2008
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
20	Ensemble des variables — prix courants	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
22	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
26	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre

#### 17.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Revenu, épargne et capacité de financement: postes 16 à 25: termes réels	Années 2000-2009: première transmission en 2010	2000-2009	2010
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
1	Population et emploi — trimestriel	Années 2000-2007: première transmission en 2008	2000-2007	2008
1	Population et emploi — annuel	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
1	Variables D.5, D.6, D.7, D.8, D.9, K.2 aux prix courants — trimestriel	Années 2000-2007: première transmission en 2009	2000-2007	2009
1	Variables D.5, D.6, D.7, D.8, D.9, K.2 aux prix courants — annuel	Années 1995-2007: première transmission en 2009	1995-2007	2009
1	Variables B.1g, D.21, D.31, D.8 au prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 2000-2009: première transmission en 2010	2000-2009	2010
3	Variables B.1g, K.1, P.5 — prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 2000-2009: première transmission en 2010	2000-2009	2010
8	Variables D.4, D.5, D.6, D.7, D.8, D.9, P.5, K.2	Années 1995-2007: première transmission en 2009	1995-2007	2009

## 18. PAYS-BAS

## 18.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Impôts moins subventions sur les produits (D.21-D.31) — annuel	Années 1980-1987: à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
1	Exportations et importations de biens et de services (P.61, P.62, P.71, P.72),	Années 1980-1986 à ne pas transmettre	1980-1986	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation finale des ISBLSM, dépense de consommation finale des administrations publiques (individuelle P.31 et collective P.32), consommation individuelle effective (P.41), variations des stocks (P.52) et acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53) importations et exportations de biens et de services (P.61, P.62, P.71, P.72) prix de l'année précédente et volumes chaînés — annuel	Années 1980-1987: à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
1	Revenu disponible réel (tableau 109) termes réels — trimestriel	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Population et emploi (tableau 110) — trimestriel	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Emploi par branche d'activité (tableau 111) — trimestriel	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Population active (PEA), chômage (EUN), emploi (ETO), salariés (EEM), travailleurs indépendants (ESE) — annuel	Années 1980-1986: à ne pas transmettre	1980-1986	À ne pas transmettre
1	Salariés et travailleurs indépendants auprès d'unités productrices résidentes: branches d'activité J à K et L à P, personnes — annuel	Années 1980-1986: à ne pas transmettre	1980-1986	À ne pas transmettre
1	Emploi — heures travaillées	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation des ménages: ventilation par durabilité (tableau 117) — annuel	Années 1980-1989: à ne pas transmettre	1980-1989	À ne pas transmettre
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique (tableaux 120, 121) — trimestriel	Années 1995-2000: à ne pas transmettre	1995-2000	À ne pas transmettre
3	Prix courants:  Variables P.1, P.2, B.1G, D.29-D.39, D.1, D.11 pour les branches d'activité B, DC_DD, DI, DN  Variables B.2N + B.3N pour les branches d'activité B, CA_CB, DC_DD, DH_DI, DK_DN, DH, DO	Années 1980-1986: à ne pas transmettre  Années 1980-1986: à ne pas transmettre	1980-1986  1980-1986	À ne pas transmettre  À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Prix de l'année précédente et volumes chaînés:			
	Variables B.1G pour les branches d'activité B, CA_CB, DB_DE, DH_DN, J_K, O_P	Années 1980-1987: à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
	Variable K.1 pour les branches d'activité B, CA_CB, DC_DD, DH_DI, DK_DN, H_O	Années 1980-1995: à ne pas transmettre	1980-1995	À ne pas transmettre
3	Prix courants:			
	Variables P.5, P.52, P.53 ventilation par branche d'activité	Années 1980-1994 à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
	Variable P.51 pour les branches d'activité B, CA_CB, DC_DD, DI	Années 1980-1986 à ne pas transmettre	1980-1986	À ne pas transmettre
3	Prix de l'année précédente et volumes chaînés:			
	Variables P.5, P.52, P.53	Années 1980-1987 à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
	Variables P.5, P.52, P.53 ventilation par branche d'activité	Années 1988-1995 à ne pas transmettre	1988-1995	À ne pas transmettre
	Variable P.51 pour les branches d'activité B, CA_CB, DC_DD, DI	Années 1980-1987 à ne pas transmettre	1980-1987	À ne pas transmettre
3	Emploi, personnes: ventilation A31	Années 1980-1986 à ne pas transmettre	1980-1986	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables: ventilation COICOP	Années 1980-1986: à ne pas transmettre	1980-1986	À ne pas transmettre
6, 7	Variables:	À ne pas transmettre pour les années 1995-2000	1995-2000	
	F71, F79 pour les (sous-)secteurs S1, S11, S12, S121 + 122, S121, S122, S123, S124, S125, S14 + 15, S14, S15, S2	Première transmission de l'année 2008 pour F34 en 2009	2008	
	F34 pour les (sous-)secteurs S1, S11, S12, S121 + 122, S121, S122, S123, S124, S125, S14 + 15, S14, S15, S2	F 34 à ne pas transmettre pour les années 1995-2007	1995-2007	

## 19. AUTRICHE

## 19.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1, 3, 5, 22	Données annuelles: volumes chaînés	Année 2014: première transmission en 2015	2014	2015
		Années 1980-2013: à ne pas transmettre	1980-2013	À ne pas transmettre

## 19.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Emploi: heures travaillées — trimestriel	Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Emploi: heures travaillées — annuel	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
3	Emploi: heures travaillées	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
13	Secteur des ménages	S.14 + S.15 à fournir		
6, 7	Variables: F.511 Actions cotées F.512 Actions non cotées F.513 Autres participations	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
10	Emploi: heures travaillées	Années 2000-2007: première transmission en 2009 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2007 1995-1999	2009 À ne pas transmettre
20	Variables AN111321 et AN111322	Années 2000-2013: première transmission en 2012	2000-2013	2015
22	Variables AN111321 et AN111322	Années 2000-2013: première transmission en 2015 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2013 1995-1999	2015 À ne pas transmettre
26	Variable AN1111 Logements	Années 2000-2010: première transmission en 2012 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2010 1995-1999	2012 À ne pas transmettre

## 20. POLOGNE

## 20.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
8	Ensemble des variables/postes	Années 2006-2007: transmission à T + 12 mois Première transmission à T + 9 mois en 2009	2006-2007 2008	2008 2009
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2006: première transmission en 2009	2000-2006	2009

## 20.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Revenu, épargne et capacité de financement: (postes 13 à 26); prix courants et termes réels	Années 1995-1998: première transmission en 2010	1995-1998	2010
1	Salaires et traitements (D.11) — trimestriel	Année 2007: première transmission en 2008 Années 2001-2006: première transmission en 2009 Années 1995-2001: à ne pas transmettre	2007 2001-2006 1995-2001	2008 2009 À ne pas transmettre
1	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	Année 2010: première transmission en 2011 Années 1995-2009: à ne pas transmettre	2010 1995-2009	2011 À ne pas transmettre
1	Emploi, travailleurs indépendants et salariés: ventilation par branche d'activité A6	Année 2007: première transmission en 2008 Années 2001-2006: première transmission en 2009 Années 1995-2000: à ne pas transmettre	2007 2001-2006 1995-2000	2008 2009 À ne pas transmettre
2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	Année 2010: première transmission en 2011 Années 1995-2009: à ne pas transmettre	2010 1995-2009	2011 À ne pas transmettre
3	Variation des stocks (P.52)	Années 1995-1998: première transmission en 2010	1995-1998	2010
3	Ventilation de l'emploi par branche d'activité	Données pour l'année 2007: première transmission en 2008 Données pour les années 2001-2006: première transmission en 2009 Rétropolations avant 2001: à ne pas transmettre	2007 2001-2006 1995-2000	2008 2009 À ne pas transmettre
3	Rémunération des salariés ventilation par branche d'activité	Données pour l'année 2007: première transmission en 2008 Données pour les années 2001-2006: première transmission en 2009 Rétropolations avant 2001: à ne pas transmettre	2007 2001-2006 1995-2000	2008 2009 À ne pas transmettre
8	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	Année 2010: première transmission en 2011 Années 1995-2009: à ne pas transmettre	2010 1995-2009	2011 À ne pas transmettre
10	Emploi — heures travaillées	Année 2008: première transmission en 2009 Années 1995-2007: à ne pas transmettre	2008 1995-2007	2009 À ne pas transmettre
11	Ensemble des variables: groupes COFOG	Années 1995-2001: à ne pas transmettre	1995-2001	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
11	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	Année 2010: première transmission en 2011	2010	2011
		Années 1995-2009: à ne pas transmettre	1995-2009	À ne pas transmettre
11	Ensemble des variables: ventilation des sous-secteurs	Années 1995-2001: première transmission en 2010	1995-2001	2010
22	Ventilation AN_F6 <sup>1</sup>	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008

## 21. PORTUGAL

## 21.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Ensemble des variables: — ventilation A60  — ventilation A31	Transmission à T + 36 mois Années 1980-1999: à ne pas transmettre	1980-1999	À ne pas transmettre
		Années 1990-2007: première transmission en 2008	1990-2007	2008
		Années 1980-1989: à ne pas transmettre	1980-1989	À ne pas transmettre
5	Ensemble des variables	Transmission à T + 12 mois Années 1980-1989: à ne pas transmettre	1980-1989	À ne pas transmettre

## 21.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Excédent d'exploitation brut et revenu mixte (B.2g + B.3g), impôts sur la production et les importations (D.2) subventions sur la production et les importations (D.3), rémunération des salariés (D.1), salaires et traitements (D.11) — trimestriel	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
		Années 1990-1994: première transmission en 2010	1990-1994	2010
1	Valeur ajoutée brute (B.1g): secteur manufacturier — trimestriel	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
		Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1990-1994	À ne pas transmettre
1	Formation brute de capital fixe (P.51): ventilation AN_F6 — trimestriel	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Population et emploi des résidents- trimestriel	Années 1990-1994: première transmission en 2010	1990-1994	2010
1	Emploi: ventilation par branche d'activité- personnes — trimestriel	Années 1995-2007: première transmission en 2008 Années 1990-1994: première transmission en 2010	1995-2007 1990-1994	2008 2010
1	Emploi: ventilation par branche d'activité — heures travaillées — trimestriel	Années 2000-2009: première transmission en 2010 Années 1990-1999: à ne pas transmettre	2000-2009 1990-1999	2010 À ne pas transmettre
1	Emploi: heures travaillées — annuel	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1980-1999: à ne pas transmettre	2000-2007 1980-1999	2008 À ne pas transmettre
1	Dépense de consommation des ménages: ventilation par durabilité — trimestriel	Années 1995-2009: première transmission en 2010 Années 1990-1994: à ne pas transmettre	1995-2009 1990-1994	2010 À ne pas transmettre
1	Exportations (P.6) et importations (P.7): ventilation géographique: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Année 2007: première transmission en 2008	2007	2008
3	Formation de capital: ventilation AN_F6	Transmission à T + 36 mois Années 1980-1999: à ne pas transmettre	1980-1999	À ne pas transmettre
3	Emploi: heures travaillées	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1980-1989: à ne pas transmettre	2000-2007 1980-1989	2008 À ne pas transmettre
6, 7	Variables: F.511 Actions cotées F.512 Actions non cotées F.513 Autres participations	Années 1995-2007: première transmission en 2008	1995-2007	2008
8	Ventilation géographique du secteur S.2	Transmission à T + 12 Années 1999-2009: première transmission en 2010	1999-2009 1999-2009	2010
10	Emploi: ventilation A6 — heures travaillées	Années 2000-2006: première transmission en 2008	2000-2006	2008
20	Construction et ventilation entre logements et autres bâtiments	Années 2000-2007: première transmission en 2009	2000-2007	2009
22	Construction et ventilation entre logements et autres bâtiments	Années 1995-2007: première transmission en 2009	1995-2007	2009

## 22. ROUMANIE

## 22.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes — trimestriel	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes — annuel	Rétropolations avant 1990: à ne pas transmettre	Avant 1990	À ne pas transmettre
1	Ensemble des variables/postes — trimestriel	Années 1995-1997: première transmission en 2008	1995-1997	2008
1	Ensemble des variables/postes — annuel	Années 1995-1997: première transmission en 2008	1995-1997	2008
2	Ensemble des variables: sous-secteurs S1311, S1313 et S1314	Années 1995-2000: première transmission en 2008	1995-2000	2008
6, 7	Ensemble des variables	Années 1995-1997: à ne pas transmettre	1995-1997	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables: sous-secteurs S.13	Années 1998-2005: à ne pas transmettre	1998-2005	À ne pas transmettre
10	Ensemble des variables	Années 1995-1997: première transmission en 2008	1995-1997	2008
12	Ensemble des variables	Années 1995-1997: première transmission en 2008	1995-1997	2008
13	Ensemble des variables	Années 1995-1997: première transmission en 2008	1995-1997	2008
15	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2003: première transmission en 2008	2000-2003	2008
16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2003: première transmission en 2008	2000-2003	2008
20	Ensemble des variables	Années 2000-2004: à ne pas transmettre	2000-2004	À ne pas transmettre
22	Ensemble des variables	Années 1995-2008: première transmission en 2010	1995-2008	2010

## 22.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Revenu, épargne et capacité de financement (postes 13 à 26) — trimestriel	Années 1995-2008: première transmission en 2010	1995-2008	2010
1	Population, emploi, rémunération des salariés — trimestriel	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2000-2007 1995-1999	2008 À ne pas transmettre
1	Population, emploi, rémunération des salariés — annuel	Années 2000-2007: première transmission en 2008 Années 1995-1999: première transmission en 2010	2000-2007 1995-1999	2008 2010

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Emploi	Années 2000-2001: première transmission en 2008	2000-2001	2008
		Rétropolations avant 2000: à ne pas transmettre	Avant 2000	À ne pas transmettre
10	Emploi en milliers d'heures travaillées	Années 2000-2001: première transmission en 2008	2000-2001	2008
		Rétropolations avant 2000: à ne pas transmettre	Avant 2000	À ne pas transmettre
12	Emploi en milliers de personnes	Années 2000-2001: première transmission en 2008	2000-2001	2008
		Rétropolations avant 2000: à ne pas transmettre	Avant 2000	À ne pas transmettre

## 23. SLOVÉNIE

## 23.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables	Années 1995-2001: à ne pas transmettre	1995-2001	À ne pas transmettre
11	Ensemble des variables	Années 1995-1998: à ne pas transmettre	1995-1998	À ne pas transmettre
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2003: à ne pas transmettre	2000-2003	À ne pas transmettre
20	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
22	Ensemble des variables	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008

## 23.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Valeur ajoutée brute (B.1g), prix courants — trimestriel	Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre
1	Emploi, salariés et travailleurs indépendants: heures travaillées	Années 2005-2007: première transmission en 2008	2005-2007	2008
		Années 2000-2004: première transmission en 2010	2000-2004	2010
		Années 1995-1999: à ne pas transmettre	1995-1999	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
2	Ensemble des variables: sous-secteurs S.1311, S.1313 et S.1314	Années 1995-1998: première transmission en 2008	1995-1998	2008
3	Formation de capital, ensemble des variables: ventilation A6/A31/A60	Transmission à T + 14 mois Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
3	Emploi: heures travaillées	Années 2005-2007: première transmission en 2008 Années 2000-2004: première transmission en 2010 Années 1995-1999: à ne pas transmettre	2005-2007 2000-2004 1995-1999	2008 2010 À ne pas transmettre
8	Ensemble des variables	Transmission à T + 12 mois jusqu'en 2010 Années 1995-1999: première transmission en 2010	2006-2009 1995-1999	2010
26	Logements	Première transmission en 2010	À partir de 1995	2010

## 24. SLOVAQUIE

## 24.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
Ensemble des tableaux concernés	Ensemble des variables/postes	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre	Avant 1995	À ne pas transmettre
1, 3, 5, 15, 16, 22	Ensemble des variables: prix de l'année précédente et volumes chaînés	Années 1995-1999: première transmission en 2008	1995-1999	2008
11	Ensemble des variables	Années 1995-2002: première transmission en 2008	1995-2002	2008
20	Ensemble des variables	Années 2000-2004: à ne pas transmettre	2000-2004	À ne pas transmettre
22	Ensemble des variables	Années 1995-2003: à ne pas transmettre	1995-2003	À ne pas transmettre

## 24.2. Dérogations pour certain(e)s variable(s)/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Formation de capital: ventilation AN_F6 <sup>†</sup>	Années 1995-2003: à ne pas transmettre	1995-2003	À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
6, 7	Variables (opération consolidé et non consolidé, bilans consolidé et non consolidé): F.34 Produits financiers dérivés F.51 Actions et autres participations sauf parts d'organismes de placement collectif F.511 Actions cotées F.512 Actions non cotées F.513 Autres participations F.52 Parts d'organismes de placement collectif F.611 Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie F.612 Droits nets des ménages sur les fonds de pension	Années 1995-2004: à ne pas transmettre	1995-2004	À ne pas transmettre
6, 7	Ensemble des variables pour les sous-secteurs — S.123 Autres institutions financières — S.124 Auxiliaires financiers	Années 1995-2010: première transmission en 2011	1995-2010	2011

## 25. FINLANDE

## 25.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Variables (trimestriel): Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53) Dépense de consommation finale individuelle des administrations publiques (P.31) Dépense de consommation finale collective des administrations publiques (P.32) Consommation individuelle effective (P.41)	Rétropolations avant 1995: à ne pas transmettre À ne pas transmettre À ne pas transmettre À ne pas transmettre	1990-1994 À partir de 1990 À partir de 1990 À partir de 1990	À ne pas transmettre À ne pas transmettre À ne pas transmettre À ne pas transmettre
1	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur — annuel	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
3	Variations des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur par branche d'activité	Années 1980-1999: première transmission en 2009	1980-1999	2009
3	Ventilation entre machines de bureau (AN.111321) et radio, télévision et communications (AN111322)	Années 1980-1994: à ne pas transmettre	1980-1994	À ne pas transmettre
5	Subdivisions de CP100 Enseignement	Année 2014: transmission en 2015 Années 1980-2013: à ne pas transmettre	2014 1980-2013	2015 À ne pas transmettre

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
6, 7	F.41, F.42: ventilation pour les secteurs S.11, S.12, S.14, S.15 et S.2	Années 1995-2004: à ne pas transmettre	1995-2004	À ne pas transmettre
20	Machines de bureau (AN.111321) et radio, télévision et communications (AN.111322)	Années 2000-2004: à ne pas transmettre	2000-2004	À ne pas transmettre
22	Machines de bureau (AN.111321) et radio, télévision et communications (AN.111322)	Années 1995-2004: à ne pas transmettre	1995-2004	À ne pas transmettre

## 26. SUÈDE

## 26.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Ensemble des variables	Transmission à T + 11		
3	Ensemble des variables	Années 1980-1992: première transmission en 2009	1980-1992	2009
3	Ventilation A60	Transmission à T + 23 mois		
5	Ensemble des variables	Années 1980-1992: première transmission en 2009	1980-1992	2009
8	Ensemble des variables	Transmission à T + 11		

## 26.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Variables (trimestriel): Dépense de consommation individuelle (P.31) Dépense de consommation collective (P.32) Consommation finale effective des ménages (P.4) Consommation individuelle effective (P.41)	Années 1990-2007: première transmission en 2008	1990-2007	2008
1	Exportations (P.6): ventilation géographique — trimestriel	Années 1990-2007: première transmission en 2008	1990-2007	2008
1	Importations (P.7): ventilation géographique — trimestriel	Années 1990-2007: première transmission en 2008	1990-2007	2008

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Ventilation des branches d'activité 50-52	Années 1980-2003: à ne pas transmettre	1980-2003	À ne pas transmettre
13	Secteur des ménages	S.14 + S.15 à fournir		
15, 16	Ventilation des branches d'activité 50-52 Ventilation géographique	Années 2000-2003: à ne pas transmettre	2000-2003	À ne pas transmettre
17, 18, 19	Ventilation des branches d'activité 50-52 Ventilation géographique	Année 2000: à ne pas transmettre	2000	À ne pas transmettre

## 27. ROYAUME-UNI

## 27.1. Dérogations pour les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
1	Ensemble des variables concernées: ventilation A6 — trimestriel	Années 1990-2008: première transmission en 2009	1990-2008	2009
1	Ensemble des variables concernées: ventilation A6 — annuel	Années 1980-2008: première transmission en 2009	1980-2008	2009
15, 16	Ensemble des variables: prix de l'année précédente	Années 2000-2007: première transmission en 2009	2000-2007	2009
17, 18, 19	Ensemble des variables	Années 2000, 2005: première transmission en 2011	2000, 2005	2011
20	Ensemble des variables	Années 2000-2008: première transmission en 2010	2000-2008	2010
22	Ensemble des variables	Années 1995-2008: première transmission en 2010	À partir de 1995	2010

## 27.2. Dérogations pour certain(e)s variables/postes dans les tableaux

Tableau n°	Variable/poste	Dérogation	Période couverte par la dérogation	Première transmission en
3	Variables: Production (P.1) Consommation intermédiaire (P.2) Valeur ajoutée brute (B.1g)	Années 1980-2008: première transmission en 2009	1980-2008	2009
6	Ensemble des variables — comptes consolidés	Années 1995-2009: première transmission en 2010	1995-2009	2010
10	Formation brute de capital fixe, emploi en milliers d'heures travaillées	Années 1995-2007: première transmission en 2009	1995-2007	2009
13	Secteur des ménages	S.14 + S.15 à fournir»		